47E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RASD

Les Sahraouis rejettent la politique marocaine expansionniste

P.16

Aides étatiques à hauteur de 90 % du projet pour les producteurs de l'agroalimentaire

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 1er MARS 2023 // N°505 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SALUE LES RÉSULTATS RÉALISÉS PAR LE SECTEUR AGRICOLE ET INDIQUE CE QUI RESTE À FAIRE

La sécurité alimentaire au cœur de la stratégie nationale

●L'Algérie capable de réaliser son autosuffisance alimentaire d'ici 2024-2025 ●Remise sur les rails du « Barrage vert » ●Nécessité de contrôler le domaine de l'élevage ovin et possibilité de changer de race ●Saïd Taflis à l'Express : « La crise mondiale actuelle exige une urgente autosuffisance alimentaire »

P.3

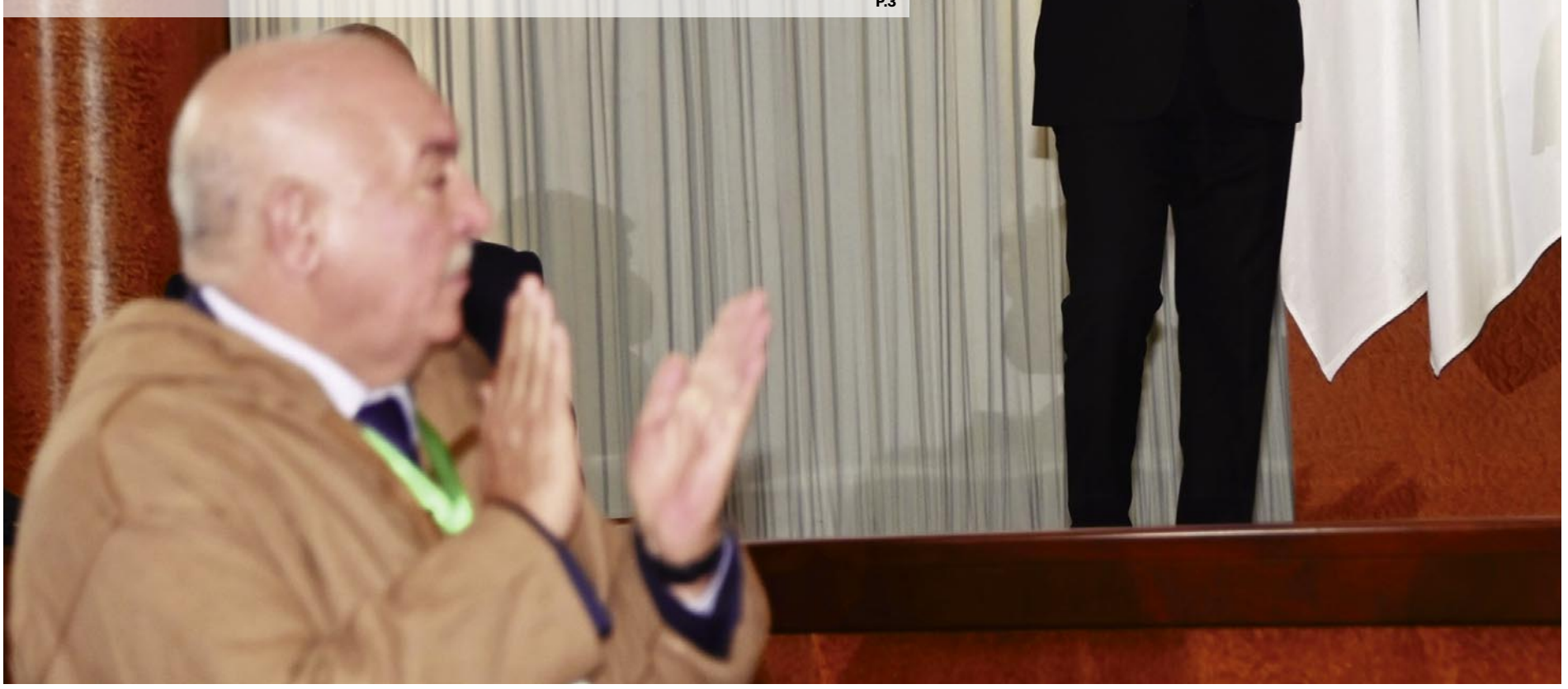

« PARASITAGES » DES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Quelles sont ces parties dont parle le président français Macron ?

P.3

VIGNETTE AUTOMOBILE

La période d'acquittement fixée du 1er au 31 mars 2023

P.16

60 % de l'eau potable sera issu du dessalement d'ici 2030

P.2

LE PARQUET DE BOUIRA REND PUBLIQUES LES PREMIÈRES CONCLUSIONS

Accident de bus à Tikjda : ce que révèle l'enquête

P.16

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Cap sur la modernisation des banques

P.6

AIDES ÉTATIQUES À HAUTEUR DE 90 % DU PROJET POUR LES PRODUCTEURS DE L'AGROALIMENTAIRE

L'annonce en a été faite hier, solennellement, à l'ouverture des travaux des Assises nationales de l'agriculture.
Annonçant la prochaine mise en vente d'une huile qui ira « directement des champs au consommateur », le Président Tebboune a parlé des producteurs sérieux qui ont du savoir-faire et qui pourraient construire une industrie agroalimentaire fiable.
« Nous pouvons même les accompagner à hauteur de 90% pour leurs projets, et dès qu'ils commencent à produire, ils sont libres également d'en exporter une quantité vers l'étranger ».

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE EST TRÈS FAIBLE »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, les travaux des assises nationales de l'agriculture. Dans une allocution, il a évoqué la très faible production nationale concernant les céréales. Pourtant, l'Algérie recèle des potentiels pour devenir exportatrice en la matière. Le président Tebboune l'a affirmé devant les participants, appelant à donner des chiffres précis en ce qui concerne la production céréalière.
Dans ce contexte, le président de la République a affirmé que tout est mis en œuvre pour renforcer la production des produits stratégiques à l'instar des céréales, notamment dans la conjoncture actuelle marquée par une baisse de la production à l'échelle planétaire, en raison de la crise en Europe. « On pourrait produire jusqu'à 60 quintaux (de blé) par hectare, si on exploitait toutes nos capacités et si on utilisait les nouvelles techniques », a-t-il expliqué.
Le président Tebboune s'est voulu rassurant. Il a assuré qu'il ne reste que quelques étapes pour assurer la sécurité alimentaire à l'horizon 2025.

COOPÉRATION MILITAIRE : UN HAUT RESPONSABLE DU MINISTÈRE SAOUDIEN DE LA DÉFENSE EN VISITE EN ALGÉRIE

Ce mardi, le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu le directeur de l'administration de coopération internationale au ministère saoudien de la Défense. Ce dernier, qui préside la commission mixte algéro-saoudienne, est en visite en Algérie, selon un communiqué. Les deux parties ont abordé la coopération militaire entre les deux pays frères. En outre, les questions d'intérêt commun étaient également au cœur des entretiens. Lundi, le chef d'État-Major de l'ANP a reçu Nikolaï Patrouchev, secrétaire du Conseil de sécurité de la Fédération de Russie.

LE MEA CULPA DE MACRON SUR L'AFRIQUE :

"NOUS SOMMES DANS UNE POSITION QUI N'EST PAS SUR LA BONNE VOIE ET C'EST EN GRANDE PARTIE NOTRE FAUTE"

La situation tendue de la France sur le continent africain a conduit le pays à mettre en œuvre de nouvelles politiques, notamment la démilitarisation des anciennes colonies françaises
Lors de sa tournée en Afrique, le président français Emmanuel Macron a inauguré une nouvelle phase basée sur l'abandon de la France comme partenaire militaire dans les batailles contre le djihadisme. Il demande également aux gouvernements africains de leur être fidèles et d'être un partenaire stratégique, et de ne pas accepter d'alliances avec des pays qui pourraient combler le vide laissé par ce retrait, comme la Russie, la Chine et les États-Unis.
La France a provoqué une situation difficile, étant donné son influence historique en Afrique, lorsqu'elle a décidé de se retirer de la guerre contre les groupes terroristes et a demandé aux troupes locales d'assumer cette tâche sans préparation adéquate. Cette manœuvre, fondée sur l'évitement des lignes de front, ferait passer les intérêts de Paris au second plan face à la forte concurrence des trois autres États.

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE L'OUVERTURE DES TRAVAUX DES ASSISES NATIONALES DE L'AGRICULTURE

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, au Palais des Nations (Club des pins) à Alger, la cérémonie d'ouverture des Assises nationales de l'Agriculture placées sous le slogan "Agriculture : sécurité alimentaire durable".
La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement et des cadres du secteur agricole.
Organisés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, les travaux de ces assisses devront mettre en avant les performances significatives réalisées ces dernières années par le secteur, consolider les acquis des diverses filières agricoles et poursuivre les actions sur la voie d'une sécurité alimentaire durable.

60 % DE L'EAU POTABLE SERA ISSU DU DESSALEMENT D'ICI 2030

Le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé lundi à Alger que la stratégie nationale de l'eau visait à renforcer davantage la sécurité hydrique du pays, en augmentant le quota de l'eau dessalée à 60 % du taux global d'alimentation en eau potable à l'horizon 2030.
Ainsi, Rekhroukh a indiqué que "le taux des eaux dessalées par rapport aux besoins en eau potable est actuellement estimée à environ 18%, et passera en 2024 à 42 % avec la mise en service des cinq stations de dessalement de l'eau de mer, en cours de réalisation". "D'ici 2030, et avec la mise en service de six (06) autres stations de dessalement dont les travaux de réalisation seront lancés en 2025, le taux d'eau potable issu du dessalement atteindra 60% des besoins nationaux", précise le ministre. Pour les ressources en eau non conventionnelles, Rekhroukh a fait savoir qu'elles constituaient une "solution de base" pour assurer l'eau potable, alors que l'objectif principal de la stratégie nationale en la matière consiste à "garantir de manière définitive l'eau potable pour les habitants vivant dans la bande nord nationale, à une profondeur moyenne de 150 km, où vivent 80% de la population".

« PRÈS DE 20 PAYS SOUHAITENT REJOINDRE LES BRICS OU L'OCS », SELON SERGUEÏ LAVROV

Le chef de la diplomatie russe a affirmé que les demandes de pays souhaitant rejoindre les Brics ou l'OCS ont augmenté de façon spectaculaire au cours des deux dernières années.
Une preuve de l'échec des tentatives occidentales d'isoler Moscou, selon lui. Environ deux douzaines de pays ont fait part de leur intention de rejoindre soit le groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), soit l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), a fait savoir le 27 février le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. «Le nombre de pays souhaitant rejoindre les Brics et l'Organisation de coopération de Shanghai a augmenté de façon spectaculaire au cours des deux dernières années, y compris la première année de l'opération militaire spéciale.
Ce nombre est actuellement d'environ deux douzaines», a-t-il souligné lors d'une réunion avec des diplomates étrangers, rapporte l'agence TASS.

NOËL LE GRAËT DÉMISSIONNE DE LA PRÉSIDENCE DE LA FFF

C'est terminé. Après de longs mois de crise, Noël Le Graët, en retrait de la présidence de la Fédération française de football (FFF) depuis début janvier, a enfin remis sa démission mardi 28 février lors d'un Comité exécutif (Comex) de l'instance. Pendant plus d'une décennie, il a dirigé le football français avec poigne et habileté politique. Mais sa fin de règne sera venue d'un énième dérapage et de la levée de la chape de plomb qui semblait peser sur ses pratiques et comportements au sein de la FFF, abîmant un peu plus l'image du "Menhir" de 81 ans. Au siège parisien de la FFF qu'il dirigeait depuis 2011, Noël Le Graët a prévenu le Comité exécutif de sa démission, a appris l'AFP auprès d'un membre de ce Comex décisif pour l'avenir du football français, selon France 24. Autour de la table, les membres de ce "gouvernement" fédéral lui ont rendu un "hommage", selon la même source. Le Comex s'attendait à voir le président céder sa place de lui-même, après plusieurs mois de turbulences autour du dirigeant. Philippe Diallo, le vice-président, va continuer d'assurer l'intérim à la tête de l'instance.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SE FÉLICITE DES RÉSULTATS POSITIFS RÉALISÉS PAR LE SECTEUR AGRICOLE

La sécurité alimentaire au cœur de la stratégie nationale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, hier, à Alger, des résultats positifs réalisés par le secteur agricole durant ces dernières années, précisant que ce secteur contribue avec 14,7% dans le Produit intérieur brut.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux des Assises nationales de l'Agriculture, organisées au Palais des nations sous le slogan « L'Agriculture : sécurité alimentaire durable », le président de la République a affirmé que « l'enjeu de la sécurité alimentaire est devenu une valve de la paix que les gouvernances situent parmi leurs priorités et au cœur de leurs stratégies.» Le président de la République a ajouté à ce propos que l'Algérie peut compter sur le secteur agricole pour se défaire de la dépendance aux hydrocarbures. Évoquant la filière des céréales qu'il a qualifiées de « base » eu égard à leur rareté en Europe, le Président Tebboune a insisté sur le fait que « les chiffres communiqués par rapport aux céréales doivent être précis. » C'est pour cette raison qu'il faut absolument, a-t-il poursuivi, « s'orienter vers la numérisation du secteur agricole pour que nous puissions établir les chiffres exacts de la production et des terres exploitées. » Les Assises nationales de l'Agriculture, qui ont enregistré la participation de hauts responsables de l'État et des membres du gouvernement, ainsi que les cadres du secteur agricole, visent à évaluer les importantes réalisations réalisées par le secteur au cours de ces dernières années, et à consolider les acquis enregistrés dans les différentes filiales agricoles, ainsi que la poursuite des mesures visant à concrétiser une sécurité alimentaire durable. Les moments clés du discours du président de la République ont concerné trois autres points fondamentaux :

-l'autosuffisance alimentaire, à laquelle « on pourrait arriver en 2025, car il ne nous reste plus que quelques pas à faire pour y arriver » ;

-la remise sur les rails du « Barrage vert », « en accompagnant cette fois-ci cette bande verte par des produits agricoles » ;

- la nécessité de contrôler le domaine de l'élevage ovin, en présentant plusieurs solutions telles que « l'exploitation des zones pastorales, l'utilisation de technologies modernes et l'étude de la possibilité de changer de race ».

I.M.Amine

L'AUDITEUR INTERNATIONAL ET EXPERT EN ÉCONOMIE SAÏD TAFLIS À L'EXPRESS :

« La crise mondiale actuelle exige une urgente autosuffisance alimentaire »

Expert reconnu à l'international pour la qualité de ses audits, économiste de longue date, et spécialement compétent dans les sujets de sécurité alimentaire, M. Saïd Taflis, était tout indiqué pour nous parler du sujet du jour. « La crise multiforme que vit le monde actuellement, y compris les pays qui se croyaient à l'abri du besoin, nécessite une prise de conscience générale pour aller de manière urgente, prioritaire et effective, vers une sécurité alimentaire qui nous prémunirait des lendemains qui risquent de devenir incertains.

« Face aux besoins alimentaires de plus en plus croissants, il devient impératif de revoir le mode de fonctionnement de l'industrie en la mettant à niveau sur le plan qualitatif, volume de production, élargissement de la gamme des produits en vue de couvrir les différentes filières, régulation du marché en termes d'adéquation production/consommation et orientations des producteurs en conséquence, ainsi que la mise en place des mécanismes soutenant la chaîne alimentaire en termes de services associés (recherche & développement et chaîne logistique appropriée au secteur et à la nature de l'aliment).

« Aussi, l'amélioration du niveau économique national à travers le développement de secteurs divers tels que la production primaire, l'hydraulique, l'énergie, la chaîne logistique et de conservation, l'industrie de transformation, le packaging, l'industrie mécanique pour le matériel agricole et équipements de transformation, les laboratoires d'analyses et organismes d'étalonnage, les centres de recherche et de développement. Voilà où réside la solution… »

Propos recueillis par I.M.A.

« PARASITAGES » DES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

QUELLES SONT CES PARTIES DONT PARLE LE PRÉSIDENT FRANÇAIS MACRON ?

Le président français Emmanuel Macron s'est exprimé, lundi 27 février, à l'occasion d'un discours consacré à la politique africaine de son pays, sur l'affaire Amira Bouraoui, affirmant avoir pris "un coup de grisou". Toutefois, le locataire de l'Elysée se dit confiant de continuer humblement et pragmatiquement et ne pas céder au coup de grisou qu'il a pris, précisant que "ce n'est pas le premier coup de grisou, j'en ai déjà eu".

"Il y a eu une polémique sur le retour en France d'une Franco-Algérienne depuis la Tunisie, avec aussi beaucoup de choses qui ont été racontées et un discours qui s'est construit", a souligné Emmanuel Macron.

"Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui ont intérêt à ce que ce que l'on fait depuis des années maintenant avec l'Algérie ne réussisse pas", soutient Macron sans donner plus de détails.

"Eh bien, j'ai un message très simple : je vais continuer, ce n'est pas le premier coup de grisou, j'en ai déjà eu mais il faut continuer là aussi humblement, pragmatiquement», a-t-il dit.

Par ailleurs, le président français n'a pas manqué de revenir sur les actions menées en faveur de la réconciliation des mémoires. "On a fait un énorme travail sur la mémoire. On va le continuer avec nos jeunesses", a-t-il affirmé encore, ajoutant qu'"un très grand travail a été fait sur le plan économique et militaire", en citant au passage la récente visite du général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, en janvier, en France.

"Je sais compter sur l'amitié et l'engagement du président Tebboune", a ajouté le président français.

O.F.

LA COOPÉRATION EUROPÉENNE D'ACCRÉDITATION LUI A RECONDUIT SA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

ALGERAC, TEST DE FIABILITÉ RÉUSSI

La Coopération européenne d'accréditation (EA) a maintenu sa reconnaissance internationale de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), a indiqué hier l'organisme dans un communiqué, soulignant l'importance de cette démarche pour les opérateurs économiques ambitionnant l'exportation de leurs produits. En effet, Algerac a fait l'objet d'une réévaluation, du 19 au 25 février en cours, par la Coopération européenne d'accréditation (EA) en vue du maintien de sa reconnaissance internationale et de son statut de signataire de l'accord multilatéral "EA MLA", selon la même source. Composé de cinq experts issus d'organismes similaires d'accréditation internationaux représentant la Turquie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Tunisie et la Géorgie, l'équipe d'évaluateurs "EA" a procédé à un examen approfondi visant à vérifier que l'organisme Algerac exerce ses activités d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité en toute conformité avec les exigences et les pratiques de la norme ISO/CEI 17011 (relative à la compétence, la cohérence des activités et l'impartialité des organismes d'accréditation procédant à l'évaluation et à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité), de même qu'aux lignes directrices de l'EA et des politiques dictées par l'organisation internationale d'accréditation des laboratoires (ILAC).

I.M./avec APS

Usage du napalm dans la Wilaya IV historique, «une violation flagrante des traités internationaux»

Les bombes au napalm figurent parmi les armes prohibées au plan international, fabriquées essentiellement à base de carburant, de naphtalène, de sodium et d'aluminium, d'où l'appellation "Napalm...

La France coloniale a recouru en Algérie, dans une tentative désespérée de détruire les fiefs de la Révolution et de la lutte armée dans la Wilaya IV historique, à l'usage de bombes au napalm prohibées, mettant la vie des Algériens en danger en vue de les exterminer, sans aucune conscience humaine et en faisant fi des chartes et traités internationaux, selon les témoignages des Moudjahidine de la région et des spécialistes. A ce titre, le moudjahid Mohammed Abdous, dit "Belkacem Al-Mahroug", raconte dans un entretien accordé récemment à l'APS, comment les forces coloniales françaises ont surpris les moudjahidine de la 4ème région de la Wilaya IV historique, lors de la bataille de Sidi Belkacem (avril 1959) dans la région de Djelida (wilaya de Ain Defla), par l'utilisation de cette arme prohibée et inconnue à l'époque. "Belkacem Al-Mahroug" a décrit des scènes horribles qu'il avait vues suite à l'utilisation du napalm qui a tout détruit et fait nombre de décès parmi ses compagnons, brûlés vifs. Il a, lui-même, souffert de brûlures aux mains et au visage dont les séquelles sont encore visibles. "Nous n'étions pas habitués à ce type d'arme auparavant (...). Nous n'avions pas pu sauver nos camarades qui ont été touchés. Leurs cris et l'horreur de la scène me hantent encore. Ni l'homme ni la nature n'ont été épargnés par cette arme", a-t-il ajouté. Pour sa part, le moudjahid Mohammed Bachouchi a indiqué que le triomphe des bataillons de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la Wilaya IV historique sur les forces françaises, a poussé ces dernières à recourir à l'utilisation du napalm pour disperser les moudjahidine et les chasser de leurs fiefs, notamment dans les montagnes du Ouarsenis, citant à titre d'exemple la bataille de "Bab El Bekkouche" entre la commune de Béni Bouatab (Chlef) et les frontières de la wilaya de Tissemsilt actuellement. Après avoir souligné la dangerosité de cette arme, qui ne fait aucune distinction entre les Moudjahidines, les civils sans défense ou même les animaux et la végétation, le moudjahid a considéré que l'utilisation du napalm par l'armée coloniale est "une poursuite des opérations de génocide dont ont fait l'objet des Algériens, "que ce soit par l'enfumage ou par l'utilisation d'armes prohibées, en vertu des accords internationaux relatifs à la protection des droits de l'homme en temps de guerres et de conflits armés". Pour rappel, les bombes au napalm figurent parmi les armées prohibées au plan international, fabriquées essentiellement à base de carburant, de naphtalène, de sodium et d'aluminium, d'où l'appellation "Napalm".

DES CRIMES COLONIAUX IMPRESCRIPTIBLES CONTRE L'HUMANITÉ

Le Professeur d'histoire à l'université de Tiaret, Pr. Mohamed Belil, a souligné la nécessité de collecter des documents et des sources originales sur l'utilisation de bombes au napalm par l'armée française contre des moudjahidines algériens ou des civils sans défense, pour prouver les crimes imprescriptibles commis par le colonisateur contre les Algériens, des crimes contraires aux droits de l'homme et aux chartes et traités internationaux, tels que le Protocole de Genève de 1925 et la Convention de Genève de 1949, relatives à la protection des droits fondamentaux de l'homme en temps de guerre. Le même intervenant a estimé que l'occupant inique, qui n'a pas réussi à faire avorter la Glorieuse Révolution de novembre, "s'est permis d'exterminer les Algériens à l'aide de bombes au napalm", soulignant, à titre d'exemple, l'utilisation de cette arme prohibée dans l'opération "Couronne" dans le cadre du plan Challe (de février à avril 1959), pour affronter les soldats de l'Armée de libération dans les Wilayas V et IV. Bien que les dirigeants français avaient nié catégoriquement l'utilisation du napalm, les archives déclassifiées au Centre des archives militaires à Vincennes (service historique de la défense), prouvent le recours du 10e bataillon parachutiste dirigé par le criminel Massu à des armes chimiques, toutes sortes confondues, contre des moudjahidine, ajoute M. Belil. Cette dernière comprenait d'immenses régions du Ouaresnis dont Tissemsilt, Theniet El Had, Ammi Moussa et Chlef, d'après le professeur Mohamed Bellil. Pour sa part, le spécialiste en Droit international humanitaire, Pr Ahmed Si Ali avait affirmé que l'utilisation des bombes au napalm "cause des génocides car ne distinguant pas entre le soldat et le civil, ce qui constitue une violation des traités internationaux relatifs à la protection des civils et l'interdiction de ce type d'armes". Sur le plan militaire, le napalm est une arme dont les dégâts sont incontrôlables d'où son interdiction en vertu de plusieurs traités tels que Genève 1949 et les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, à savoir les conventions de Lahaye issues des Conférences internationales de la Paix 1899 et 1907. Pour ce qui est de l'utilisation de ces armes prohibées par l'occupant français pendant la guerre de libération, Pr Si Ali a parlé d'une "responsabilité criminelle internationale de l'Etat et celle de l'individus ayant commandité les attaques au napalm". "La mise en mouvement d'une action publique conformément au Statut de Rome de la Cour pénale internationale se fait sur décision du Conseil de sécurité de l'ONU ou par un pays signataire du Statut de Rome", explique le Pr Si Ali.

Y.B. et APS

ALGÉRIE TÉLÉCOM LANCE LE PACK IDOOM FIBRE À 0 DA

Algérie Télécom (AT) a lancé, il y a quelques jours, une nouvelle promotion relative à l'acquisition du Pack Idoom Fibre à 0 DA, à partir de 15 Méga, annonce l'opérateur public dans un communiqué. La nouvelle promotion qui s'inscrit dans le cadre des Idoom Days, est conçue pour les nouveaux clients, éligibles à la technologie internet très haut débit FTTH (fibre jusqu'au domicile), ainsi que les clients qui basculeront de l'offre Idoom ADSL (Internet haut débit) vers Idoom fibre. Pour ce faire, les nouveaux clients Idoom Fibre pourront souscrire aux débits 15 Méga, 20 Méga, 50 Méga, 100 Méga, 200 Méga et 300 Méga à 0 DA et bénéficieront d'un Modem optique, de l'installation, ainsi que de 15 jours de connexion offerts. Les agences commerciales d'Algérie Télécom accueilleront, pendant les Idoom Days, tous les clients éligibles à cette offre, à travers l'ensemble du territoire national, afin de bénéficier de cette super promotion qui s'étalera sur 30 jours. Algérie Télécom maintient, ainsi, son "engagement d'être toujours plus proche de ses clients en leur offrant la possibilité de profiter pleinement d'une connexion de très haut débit" et invite les citoyens à consulter, pour plus d'informations, son site web: www.at.dz.

Y. B.

L'ONSC entend se déployer à travers l'ensemble des wilayas du pays

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) entend réaliser un large déploiement et une représentation à travers l'ensemble des wilayas du pays, affirme son président, Noureddine Benbraham. Ce dernier a indiqué que l'Observatoire œuvrait à réaliser un large déploiement et une représentation à travers l'ensemble des wilayas du pays pour atteindre les objectifs escomptés. Il a, à ce titre, soutenu que le code communal évoque, dans un chapitre entier, le rôle de la société civile et il appartient, a-t-il dit, à l'Observatoire d'être proactif pour réaliser un vaste déploiement et représentation à travers les différentes régions du pays. L'objectif capital et urgent de l'ONSC est le parachèvement, durant les six mois prochains, de sa structuration au niveau des 58 wilayas du pays, a indiqué M. Benbraham, ajoutant que son instance focalisera sur la formation et l'entrainement pour proposer une action qualitative au sein de ses structures. Il a, à ce titre, soutenu que cette rencontre constitue le premier noyau du Forum de l'Observatoire national de la société civile de la wilaya d'Illizi qui, a-t-il expliqué, s'appuie sur le dialogue, la citoyenneté et le développement local. Ce forum sera composé des représentants d'associations de la société civile de la wilaya, avant de faire état de la création, dans ce sillage, de structures similaires à travers les différentes wilayas du pays. De même, Il a fait savoir que l'ONSC entend signer une convention avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en vertu de laquelle seront initiées des sessions de formation au profit des associations, ajoutant qu'une plateforme de formation des responsables de la société civile sera lancée. Cette rencontre abritée par l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) d'Illizi a été favorablement accueillie par les représentants de la société civile qui se sont félicités du dialogue transparent qui a marqué les travaux et permis de proposer des représentants d'associations de la wilaya d'illizi pour élargir la consultation et leur participation au prochain forum.

APS

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Il reste beaucoup à faire !

Dans le cadre des mesures «Gouvernement-citoyen», le ministre a mis en avant l'importance du portail gouvernemental numérique des services publics, dont le lancement officiel a été présidé par le Premier ministre le 7 décembre dernier et qui a constitué «une étape charnière dans la relance du processus de numérisation et de modernisation de l'administration publique...

Dans une déclaration reprise par l'APS, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, affirmait récemment que son département avait recensé, jusqu'au 31 décembre dernier, 649 mesures réalisées dans le cadre des Plans d'action de développement numérique des différents secteurs.

Ces mesures Gouvernement-Gouvernement «concernent 334 mesures de numérisation du secteur des procédés internes ou applications de gestion interne, 91 mesures relatives aux infrastructures de numérisation (acquisition et montage d'équipements), 142 mesures au profit des citoyens, 82 mesures au profit des opérateurs économiques, a précisé le ministre lors d'une audition devant les membres de la Commission des affaires économiques et financières au Conseil de la nation sur le thème «La transformation numérique en Algérie et sa contribution à la relance économique». La mise en œuvre de ces mesures a été suivie via la plateforme de suivi des plans sectoriels annuels relatifs au développement numérique, créée par le ministère en vue d'analyser et élaborer des tableaux de bord d'aide à la prise de décision de manière unifiée et cohérente afin de réaliser une conjugaison optimale des ressources humaines et une rationalisation des dépenses publiques, a ajouté le ministre.

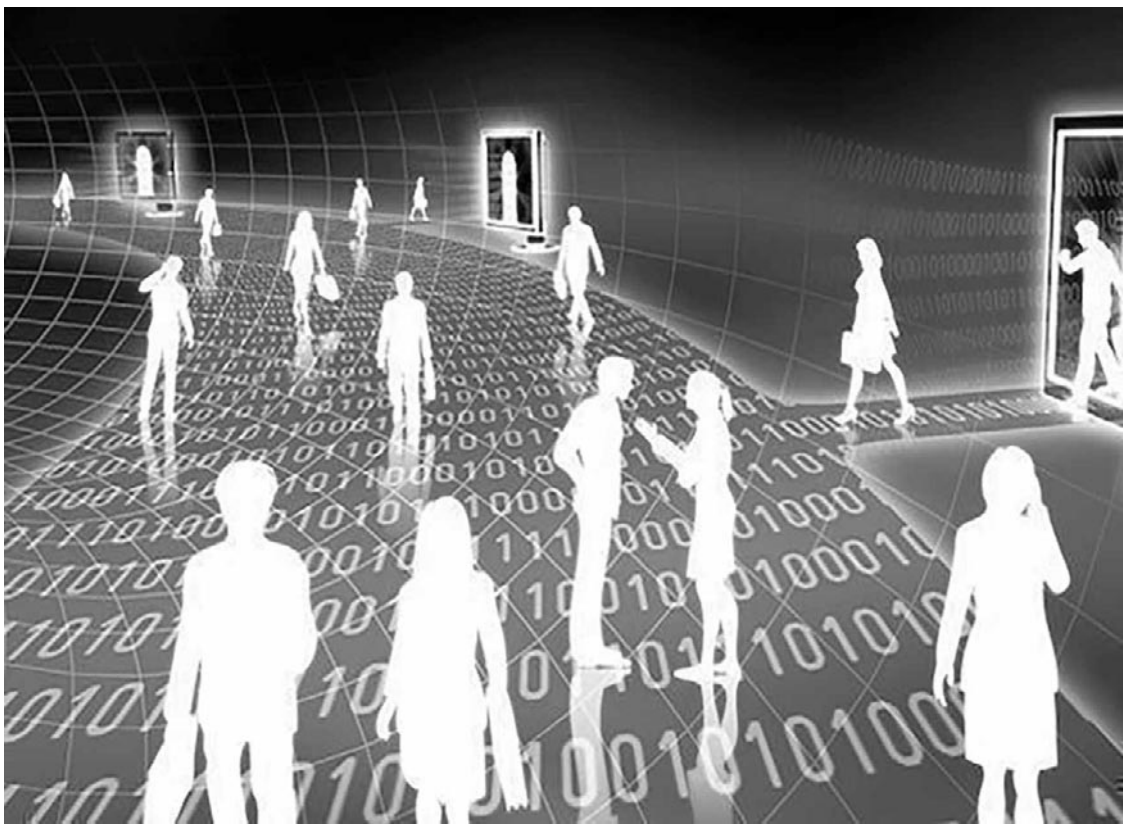

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la démarche portant «développement de la gouvernance électronique et accélération de la numérisation de l'administration dans l'objectif d'instaurer un nouveau mode de gouvernance publique permettant de renforcer la relation avec les citoyens et opérateurs économiques à travers la proposition de services, efficaces et de haute qualité, sur internet adaptés à leurs besoins.

Il s'agit également du règlement de nombreux obstacles rencontrés par les citoyens et les pouvoirs publics des années durant, notamment ceux relatifs au temps et la distance pour les citoyens et la transparence et la traçabilité pour les autorités publiques, explique le ministre.

Dans le cadre des mesures «Gouvernement-citoyen», le ministre a mis en avant l'importance du portail gouvernemental numérique des services publics, dont le lancement officiel a été présidé par le Premier ministre le 7 décembre dernier et qui a constitué «une étape charnière dans la relance du processus de numérisation et de modernisation de l'administration publique».

Le portail offre plusieurs avantages, dont l'accès aux services publics en ligne des différents secteurs, en sus de permettre aux visiteurs d'exprimer leurs avis et de formuler des propositions destinées à enrichir et à améliorer l'expérience utilisateur de ce portail et les services offerts. Le recensement fait état de plus de 450 services publics, dont 338 ont été validés et introduits de manière définitive dans le portail, a souligné le ministre qui a présenté, en outre, les grandes lignes de la feuille de route tracée par le ministère et visant à faire aboutir le transfert numérique en Algérie, conformément au programme du président de la République qui a constitué la base du plan d'action du Gouvernement. La concrétisation de cette feuille de route exige une coordination avec les autres départements ministériels appelés à concourir à la réussite de ce transfert numérique dans les domines vitaux à caractère prioritaire, comme la sécurité alimentaire et énergétique. Certes, beaucoup de choses ont été réalisées dans le domaine du numérique. Mais, il reste beaucoup à faire.

Y. B.

Colloque sur le civisme: valorisation des options de l'Algérie pour moraliser la vie publique

Les participants au colloque international intitulé "Civisme, conscience, action, coexistence" ont valorisé lundi dernier à Oran les options de l'Algérie relatives à la moralisation de la vie publique. Dans un communiqué final sanctionnant les travaux du colloque, ils ont salué les efforts de l'Algérie de consacrer la gouvernance, l'Etat de droit et le respect des règles qui régissent la société, préservent les potentialités de la nation et son statut, et répondent aux aspirations de la population. Les participants à cette rencontre ont remercié le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son généreux parrainage du colloque, souhaitant à l'Algérie et aux pays de la nation musulmane le progrès, la civilisation, la sécurité et la paix. Ils ont, à cette occasion, lancé un appel aux institutions chargées de la vie publique à élever le comportement social à des niveaux civilisés qui servent l'intérêt public. Les instances religieuses ont été, pour leur part, appelées à activer pour acquérir les compétences pour s'adapter à l'évolution de la vie publique, tandis que les organes médiatiques en général et électroniques et virtuelles en particulier ont été invités à faire preuve d'une grande responsabilité envers l'opinion publique et la société. Le communiqué final incite aussi les instances culturelles et sportives à accorder toute l'attention aux activités ayant un rôle majeur dans la formation de l'être humain et de son comportement. Un appel a été lancé également aux instances scientifiques et aux laboratoires de recherche pour "concentrer les efforts de recherche sur les profondes mutations que connaissent actuellement les sociétés et œuvrer à trouver des solutions appropriées aux problèmes qui en découlent".

Le communiqué appelle aussi les acteurs de la société civile et les forces vives à "fournir davantage d'efforts pour contribuer à la valorisation des tendances positives de la société et leur promotion à travers des programmes et des projets spécifiques qui répondent aux aspirations de la société".

En outre, les participants appellent les établissements éducatifs à interagir avec les méthodes pédagogiques modernes et à fournir plus d'efforts pour éduquer les nouvelles générations sur les comportements civilisés souhaités, insistant également sur "l'achèvement de projets et d'institutions œuvrant dans le sens de l'orientation de l'opinion publique et de la création de programmes et d'espaces qui tendent vers l'amélioration du comportement des citoyens à des niveaux civilisés recommandés par notre religion".

R. N.

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

La société civile mène une campagne de sensibilisation

Le danger de l'inhalation du monoxyde de carbone, ce gaz silencieux, fait l'objet de plusieurs campagnes de sensibilisation non seulement par les services de la Protection civile mais également grâce au dévouement de la société civile. En effet, depuis l'arrivée de l'hiver avec ses températures basses, la société civile a intensifié ses campagnes de sensibilisation sur les dangers de l'intoxication au monoxyde de carbone émis par les appareils de chauffage et les chauffe-eau, en fournissant des conseils et des directives aux citoyens de toutes les wilayas du pays, pour prévenir ce tueur silencieux qui emporte de nombreuses vies humaines chaque année. Il faut savoir que ces campagnes de sensibilisation incluent les quartiers, les résidences universitaires, les écoles, les équipements publics et les marchés, grâce à la méthode du porte-à-porte pour sensibiliser sur dangers de l'intoxication au gaz qui s'échappe des installations défectueuses. Dans ce contexte, un membre de l'Observatoire national de la société civile, en charge des campagnes de sensibilisation, Sofiane Affane, a indiqué à ce sujet : «La société civile a multiplié ses efforts de sensibilisation, en raison du nombre élevé de victimes dues à l'intoxication au monoxyde de carbone (CO), étant donné que l'observatoire est un organe constitutionnel destiné à l'action collective.» Expliquant la stratégie adoptée, il ajoutera : «L'Observatoire de la société civile a mobilisé les associations nationales et locales, afin de s'engager dans les efforts de l'Etat pour sensibiliser sur la gravité des goulots d'étranglement et sensibiliser les citoyens, notamment sur la nécessité d'entretenir les appareils de chauffage, en coordination avec les agents de la Protection civile et les agents de Sonelgaz ainsi que les services des directions du commerce et d'industrie pour connaître les mécanismes de contrôle et de normalisation des radiateurs et des appareils de chauffage». De son côté, le président de l'Organisation Apoce de protection des consommateurs, Mustapha Zebdi, a fait savoir que «l'Organisation a intensifié ses efforts pour réduire le phénomène d'intoxication, en faisant appel à tous les acteurs concernés et en intensifiant les visites, en coordination avec Sonelgaz, des agents de la Protection civile, des Scouts et de la Direction du commerce, afin de lancer des opérations de surveillance des appareils et équipements de chauffage, comme principale cause de ces intoxications». Dans le même ordre d'idées, le responsable des campagnes de sensibilisation au sein de la même organisation, Kamel Gheroug, a confirmé : «Il est impératif de mener des campagnes de réduction des suffocations au monoxyde de carbone tout au long de l'année, en intensifiant l'activité en saison hivernale dans les zones froides à travers l'ensemble du territoire national, en coordination avec les Organismes Publics spécialisés dans le contrôle technique, ainsi que l'accompagnement des représentants de la société Naftal, notamment dans les zones reculées.»

R. N.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Cap sur la modernisation des banques

Le président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Lazhar Latrach, a appelé les acteurs de la place financière à adhérer aux organismes prévus par le projet de loi sur la monnaie et le crédit (LMC), à savoir la centrale des risques, la centrale des bilans et la centrale des impayés...

La commission des finances et du budget de l'APN a auditionné récemment Ali Kadri, directeur général du Crédit Populaire Algérien (CPA) et Tamrabet Samir, directeur général de la Caisse Nationale d'Epargne et de prévoyance (Cnep), et ce dans le cadre de l'étude du projet de loi sur la monnaie et le crédit. Les deux responsables ont présenté un exposé sur l'évolution des banques et abordé la question liée à la politique monétaire. De même, ils ont évoqué certaines mesures contenus dans la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit, notamment celles prévoyant l'octroi de liquidités d'urgence, l'adaptation des outils d'intervention au niveau du marché monétaire et les spécificités des opérations bancaires, notamment celles relatives à la banque islamique et à la finance verte. Les deux responsables ont, en outre, parlé de la dématérialisation, de la sécurisation et de la surveillance des systèmes de paiement, en expliquant l'élargissement de la mission de la Banque d'Algérie à la compensation, au règlement et à la livraison des instruments financiers, tout en établissant et en encadrant le caractère immatériel des échanges avec les banques, institutions financières et prestataires de services de paiement». Au cours du débat, les députés ont convenu de «la nécessité de lutter contre la bureaucratie des banques publiques et de résoudre les problèmes dont souffre l'investisseur vis-à-vis des institutions financières». Ils ont également revendiqué «la nécessité de moderniser le système bancaire, d'offrir des facilités aux investisseurs, de donner de la flexibilité aux transactions et d'accélérer l'étude des dossiers de financement et de diversifier leurs services». Ils ont par ailleurs plaidé pour «la conclusion d'un partenariat dans le processus d'investissement, étant donné le grand rôle des banques publiques dans l'avancement de l'économie. De son côté, le président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Lazhar Latrach, a appelé les acteurs de la place financière à adhérer aux organismes prévus par le projet de loi sur la monnaie et le crédit (LMC), à savoir la centrale des risques, la centrale des bilans et la centrale des impayés. Lors de son audition par les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale populaire (APN), Latrach a indiqué que l'ABEF a demandé que l'on introduise dans cette nouvelle loi des articles accordant à la Banque d'Algérie les prérogatives nécessaires pour gérer, à travers ces centrales, toutes les informations portant sur l'octroi des crédits aux particuliers et aux entreprises. Il a évoqué, en outre, l'importance du rôle de la commission bancaire, renforcé également dans le nouveau texte de loi. Cet organe, chargé de veiller à la stabilité du système bancaire et financier à travers un dispositif de surveillance et de supervision lui permettant de s'assurer du respect des règles prudentielles, est présenté par le président de l'ABEF comme étant une «instante judiciaire et administrative» proposée par l'Association. Celle-ci avait aussi appelé à faire de la commission bancaire l'unique instance habilitée à trancher au sujet des infractions que pourraient commettre les banques et les risques de crédit auxquels elles peuvent être exposées. Les principaux réaménagements introduits dans le nouveau projet de loi sur la monnaie et le crédit devant être soumis prochainement à l'approbation des deux chambres du Parlement concernent principalement le renforcement de l'autonomie et des prérogatives de la banque centrale et du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC).Ils visent à «adapter les dispositifs juridiques et réglementaires aux mutations économiques et financières en cours et aux nouveaux défis techniques et technologiques».

Youcef S.

INDUSTRIE PÉTROLIÈRE DANS LE MONDE

DES INVESTISSEMENTS MASSIFS EN PERSPECTIVE

Les prix du pétrole ont chuté lundi dernier, après avoir augmenté de 2% lors de la session précédente, les investisseurs ayant ignoré l'impact de la décision de la Russie de réduire la production et se concentrant plutôt sur les préoccupations à court terme de la demande découlant de l'entretien des raffineries en Asie et aux États-Unis. Alors que, le secrétaire général de l'OPEP, Haitham Al-Ghais, a déclaré que «l'organisation s'attend à ce que la demande de pétrole dépasse, cette année, les niveaux d'avant la pandémie et atteigne environ 102 millions de barils par jour». Il a ajouté que «la demande devrait encore augmenter pour atteindre 110 millions de barils par jour d'ici 2025». Al-Ghais a déclaré lors d'un discours qu'il a prononcé à l'ouverture de l'Egypt International Petroleum Conference and Exhibition (EGYPS 2023), que «les attentes récentes de l'organisation ont montré que la demande d'énergie augmente et pourrait atteindre les niveaux pré-COVID-19 au cours de l'actuel année 2023». Le Secrétaire général de l'Organisation a souligné que «l'augmentation de la demande d'énergie viendra à la lumière des souffrances subies par l'industrie pétrolière dans le contexte d'une baisse significative des investissements au cours des dernières années, indiquant que la demande de pétrole continuera de croître pour atteindre 110 millions de barils par jour en 2025». Al-Ghais a également indiqué que «l'OPEP s'attend à ce que l'industrie pétrolière ait besoin d'investissements s'élevant à environ 12 000 milliards de dollars jusqu'en 2045, soit 500 milliards de dollars par an», soulignant «l'importance d'investir dans la sécurité énergétique en tant que composante majeure de l'activité économique, de la disponibilité de l'énergie et de la stabilité des marchés de l'énergie». Al-Ghais a ajouté que «l'OPEP s'est engagée à soutenir la stabilité du marché et les investissements afin de répondre à la demande croissante et de soutenir les efforts de réduction du pétrole».

R.E.

AUTOMOBILES ÉLECTRIQUES : PLUS DE 10 MILLIONS D'UNITÉS ENREGISTRÉES DANS LE MONDE EN 2022

Un rapport publié, récemment, par la société d'études de marché SNE Research indique que le nombre d'automobiles électriques enregistrés dans le monde, en 2022, est estimé à 10,83 millions d'unités. Le rapport a fait état d'une augmentation de 61,3 % par rapport à 2021, lorsque le nombre avait atteint 6,71 millions d'unités, expliquant que le nombre comprend les véhicules électriques à batterie (BEV) et les véhicules électriques hybrides rechargeables (PHEV). La même société s'attend à ce que les cagaisonw des automobiles électriques sur les marchés mondiaux atteignent 14,78 millions d'unités cette année. Les ventes de véhicules à pile à combustible ont atteint 20 690d' unités l'an dernier, en hausse de 18,4 % par rapport à l'année précédente. «En termes de ventes par pays, la Corée du Sud est le seul pays où les ventes de véhicules à pile à combustible ont dépassé les 10 000 unités, avec 10 336 unités, ensuite la Chine avec 5 436 unités, les États-Unis avec 2 708 unités et le Japon avec 846 unités», souligne la même source.

R.E.

Finance islamique : des chiffres et des données prévisionnelles

La valeur des crédits octroyés aux entreprises par la Banque nationale d'Algérie (BNA), dans le cadre de la finance islamique, a atteint les 3,5 milliards de DA en 2022, a indiqué le Directeur général (DG) de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou. M. Lebbou a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la valeur des crédits octroyés aux entreprises par la BNA l'année dernière a connu une hausse de 220% par rapport à l'année 2021. S'agissant des autres crédits destinés aux entreprises, un taux de croissance de 14% a été enregistré en 2022, soit plus de 1.500 milliards de DA. Le chiffre d'affaires de la BNA a dépassé les 160 milliards de DA en 2022, soit 1,2 milliards de dollars, selon le DG, qui a souligné que la valeur des dépôts au niveau de la Banque, en matière de finance islamique, a atteint au 31 décembre 2022, plus de 21 milliards de DA. Plus de 2,5 millions de comptes sont enregistrés à cette Banque publique, dont le réseau bancaire compte 227 agences, avec 6 agences dédiées à la finance islamique et 65 guichets consacrés au même type de finance. La BNA œuvre à élargir son réseau pour couvrir l'ensemble du territoire national à 100%, a précisé le même responsable, qui affirme que sa banque compte ouvrir de nouvelles filiales en Afrique. A cela s'ajoute la banque algérienne créée en Mauritanie avec la participation de trois autres banques nationales à savoir la Banque extérieure d'Algérie (BEA), le Crédit populaire algérien (CPA) et la Banque de développement agricole (BADR) qui a obtenu en janvier dernier son registre de Commerce. Une autre banque algérienne a été créée au Sénégal (en partenariat avec les mêmes banques) qui a obtenu en décembre 2022 son registre de Commerce, alors que la Commission bancaire de Dakar finalisera l'examen du dossier d'autorisation « dans les semaines à venir » pour entrer en exploitation, selon le même responsable.

APS

Adrar et Timimoun : des installations prometteuses pour le développement de l'énergie en Algérie

Le secteur de l'énergie à Timimoun, a précisé le même responsable, s'engage à offrir un service de qualité à ses abonnés en les approvisionnant en électricité à la faveur de l'exploitation du réseau de transport de l'électricité entre Timimoun et Tinerkouk, d'une capacité de 60 kilovolts, ainsi que l'augmentation du nombre de transformateurs...

Les wilayas d'Adrar et Timimoun dans l'extrême sud du pays constituent un important pôle gazier et pétrolier au vu des infrastructures prometteuses existantes et en cours de réalisation susceptibles de renforcer la stratégie de sécurité énergétique en Algérie, indiquent des responsables locaux du secteur de l'Energie. La wilaya d'Adrar dispose de trois structures énergétiques garantissant la production de différents produits d'hydrocarbures, à savoir la raffinerie de pétrole dans la commune de Sbaâ (50 km Nord du chef-lieu), ainsi que les deux complexes gaziers Reggane-Nord et Touat-Gaz, situés respectivement au Sud et au Nord de la wilaya, a déclaré le directeur local de l'énergie, Tayeb Djabi, à la veille de la célébration du 67e anniversaire de création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 52e anniversaire de nationalisation des hydrocarbures. La raffinerie de Sbaâ, dont la mise en service remonte à 2007, dispose d'une capacité de production annuelle de 600.000 tonnes de différents produits énergétiques, alors que le complexe gazier de Touat-Gaz produit quotidiennement 14 millions m³ de gaz et celui de Reggane-Nord est de 9 millions de tonnes par jour, a-t-il expliqué. S'agissant des potentialités de stockage et de distribution de différents types d'hydrocarbures, la wilaya d'Adrar possède actuellement un entrepôt à hydrocarbures, relevant de la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (NAFTAL), de 500 m³ d'essence et 3.200 m³ de gasoil, en plus d'un hangar pour 15.000 bonbonnes de gaz butane et propane, avec une capacité de remplissage estimée à 1.200 bonbonnes/jour, a-t-on ajouté de même source. Par ailleurs, la wilaya d'Adrar "connaît une amélioration notable en termes de taux de couverture en électricité et gaz naturel, a indiqué M. Djabi. Il s'agit de 98,7 % avec 119.314 abonnés pour l'électricité, au moment où 21.192 clients dans la wilaya bénéficient de l'alimentation en gaz naturel. Pour sa part, la nouvelle wilaya de Timimoun abrite le complexe gazier Hassi-Barouda (126 km nord de la commune d'Ougroute), fruit d'un partenariat algéro-français-espagnol entre la compagnie nationale Sonatrach, Total (France) et Cepsa (Espagne), dont la capacité de traitement atteint les 5 millions m3 par jour. Le gaz traité est transporté à partir du complexe Hassi-Barouda vers le complexe de Hassi R'mel (wilaya de Laghouat) via le gazoduc des complexes gaziers Reggane-Nord et Touat-Gaz à Adrar. D'autres projets portant réalisation de nouveaux complexes gaziers sont en chantier, tels que ceux de Tinerkouk, Hassi-Bahamou et Hassi-Tidjerane totalisant une capacité de production globale de 11 millions m3 de gaz. La capacité de production d'électricité à Timimoun est de 39,1 mégawatts, assurée par quatre centrales, dont une centrale photovoltaïque de 9 mégawatts. Le taux de raccordement au réseau électrique a dépassé les 92 % avec 57.690 clients, tandis que la couverture en gaz naturel est de 25%, soit 14 250 foyers raccordés. Le secteur de l'énergie à Timimoun, a précisé le même responsable, s'engage à offrir un service de qualité à ses abonnés en les approvisionnant en électricité à la faveur de l'exploitation du réseau de transport de l'électricité entre Timimoun et Tinerkouk, d'une capacité de 60 kilovolts, ainsi que l'augmentation du nombre de transformateurs. Parmi ces engagements figurent aussi le raccordement de la wilaya au réseau électrique national et l'augmentation des capacités d'approvisionnement en électricité, notamment des zones à vocation agricole, a-t-on indiqué.

APS

Constantine : Algérie Télécom inaugure son Data Center

L'opérateur de télécommunications « Algérie Télécom » a inauguré, il y a quelques jours, dans la wilaya de Constantine, son « Data Center », réalisé entièrement par ses équipes, a-t-il annoncé dans un communiqué. « Algérie Télécom est très fière d'annoncer l'inauguration de son Data Center (centre de données), ce jeudi 23 février 2023, au niveau de la wilaya de Constantine », précise le communiqué. Ce centre de données, équipé de technologies de pointe et d'une plateforme Cloud, « facilitera la collecte, le traitement et le stockage des données des entreprises, en plus de leur garantir un niveau de sécurité optimal et la haute disponibilité des données », a expliqué Algérie Télécom. Ce projet « a été réalisé, entièrement, par des équipes d'Algérie Télécom ce qui est un réel exploit pour l'entreprise qui ne cesse d'investir tant sur le plan humain que matériel afin de participer à l'essor de l'économie numérique, s'inscrivant ainsi dans la concrétisation de la stratégie de digitalisation du pays », souligne la même source. Opérateur historique dans le domaine des TIC, Algérie Télécom a, également, pour projet de « mettre en place d'autres Data Center dans différentes régions du pays afin de fournir des solutions technologiques puissantes qui contribueront d'une manière efficiente au développement du secteur du digital tout en participant à l'accroissement de la productivité des différents acteurs économiques du pays », ajouté-t-il.

R. R.

Anniversaire de la proclamation de la RASD : plusieurs activités de solidarité avec le peuple sahraoui

La célébration du 47e anniversaire (27 février 1976) de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a été organisée récemment à l'université Tahri-Mohamed de Béchar (UTMB) par l'organisation de plusieurs manifestations et activités de solidarité initiées conjointement par l'Union des étudiants de la Seguia El Hamra et Wadi Dahab et la Ligue des étudiants sahraouis de la communauté Nord. Le coup d'envoi de ces manifestations a été donné, lors d'une rencontre organisée à l'amphithéâtre central de l'UTMB, en présence des autorités de la wilaya de Bechar et des représentants de la RASD. Dans leurs interventions à cette occasion, les représentants de la RASD ont indiqué que "cette rencontre vient pour mettre en exergue l'indéfectible solidarité de l'Etat et du peuple algériens avec la juste cause du peuple sahraoui qui souffre des affres et de la sauvagerie du colonialisme marocain". "Malgré les dures épreuves dont fait face le peuple sahraoui et le mépris qu'affiche le makhzen marocain envers notre peuple et ses différentes tentatives de saborder les efforts de l'ONU et de la communauté internationale pour la décolonisation de la dernière colonie en Afrique, les sahraouis sont et restent attachés à leur cause juste", ont-ils souligné. Le peuple sahraoui "a poursuivi son combat pour exercer son droit inaliénable à l'autodétermination par des moyens pacifiques, jusqu'à la violation flagrante par le régime marocain de l'accord de cessez-le-feu le 13 novembre 2020, ce qui a poussé le peuple sahraoui à reprendre les armes pour sa juste cause", ont affirmé les intervenants. Les représentants de la RASD qui ont participé à cette rencontre sont Mohamed Kaddour, Nafii Ahmed Mohamed, Khali Hana El Ghazouani et Ba Ahmed Bachir, respectivement, représentant de la RASD à Bechar, secrétaire général de l'Union des écrivains et journalistes sahraouis, secrétaire général de l'union des étudiants de la Seguia El Hamra et Wadi Dahab et secrétaire général de la ligue des étudiants sahraouis de la communauté Nord. Les manifestations de célébration de l'anniversaire de la proclamation de la RASD (le 27 février 1976 à Bir-Lahlou dans les territoires sahraouis libérés), qui se poursuivront jusqu'au 4 mars prochain, ont donné lieu à plusieurs activités, dont des expositions de documents photographiques, montées à l'UTMB, qui mettent en exergue les différentes étapes de l'histoire de la lutte politique et armée du peuple sahraoui, les traditions et les arts de l'artisanat, la vie quotidienne des sahraouis dans les camps de refugiés et aussi les réalisations politiques des instances de la RASD. Des concours culturels, ainsi que des tournois sportifs avec la participation d'étudiants sahraouis sont également au menu du programme du 47e anniversaire de la création de la République Sahraouie. Des associations et instances de la société civile ont pris part, comme signe de solidarité du peuple algérien avec la cause sahraouie, au travers ce genre de manifestations et d'activités, à l'instar de l'académie algérienne de la société civile, ainsi que le réseau algérien des droits de l'Homme.

APS

UN AN D'OFFENSIVE

QUELLES PERSPECTIV

L'intervention militaire russe en Ukraine au motif de «dénazifier» et de «démilitariser» celle-ci ainsi que de protéger les populations russophones du Donbass entre dans sa deuxième année sur fond de nouvelles sanctions et de médiation de la Chine.

Il y a exactement un an, les troupes russes pénétraient sur le territoire ukrainien, au petit matin du 24 février 2022, après un discours de Vladimir Poutine annonçant le lancement d'une «opération militaire spéciale» visant à porter secours aux populations russophones des Républiques populaires autoproclamées de Donetsk et Lougansk, ainsi qu'à «dénazifier» et «démilitariser» l'Ukraine.

Le président russe, qui s'est déjà adressé au Parlement en début de semaine en évoquant la responsabilité des dirigeants occidentaux dans le conflit et en affirmant ne pas mener «une guerre contre le peuple ukrainien» mais contre le «régime de Kiev», n'a pas prévu de prendre la parole à cette occasion.

ZELENSKY PROMET LA «VICTOIRE» EN 2023

En revanche, le chef d'Etat ukrainien Volodymyr Zelensky a tenu en ce 24 février à mobiliser ses compatriotes au cours d'une adresse solennelle à la nation. «Nous avons enduré.

Nous n'avons pas été vaincus. Et nous ferons tout pour remporter la victoire cette année», a lancé le président ukrainien dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, ajoutant : «Nous sommes forts. Nous sommes prêts à tout. Nous vaincrons tout le monde. Parce que nous sommes l'Ukraine !»

Evoquant les «exploits» des forces armées ukrainiennes, Volodymyr Zelensky a en particulier rendu hommage aux «défenseurs de Kiev et d'Azovstal», en référence aux forces ayant protégé avec succès la capitale du pays au début du conflit et au siège de l'aciérie Azovstal à Marioupol, ville ensuite conquise par les troupes russes.

«Nous n'aurons jamais de repos tant que les meurtriers russes ne seront pas punis. Par le tribunal international, par le jugement de Dieu ou par nos soldats», a-t-il poursuivi, réaffirmant ainsi que Kiev écartait toute négociation à ce stade.

«Himars, Patriot, Abrams, Iris-T, Challenger, Nasams, Leopard», a aussi égrené le président ukrainien en citant les noms des armes fournies depuis un an par les Occidentaux, Etats-Unis en tête, à l'armée ukrainienne.

Au total, l'Occident aurait offert, en additionnant les enveloppes militaire, économique et humanitaire, près de 128 milliards d'euros d'aide à Kiev, selon le Kiel Institute. Alors que de violents combats ont lieu autour de la ville de Bakhmout et qu'une partie du territoire de l'Ukraine est sous contrôle russe, le ministre ukrainien de la Défense Oleksiï Reznikov a quant à lui déclaré que Kiev préparait une contre-offensive contre l'armée russe, précisant que celle-ci viserait à frapper l'armée russe «plus fort et à de plus grandes distances, dans les airs, sur terre, en mer et dans le cyberespace».

Symétriquement, l'ancien président russe Dmitri Medvedev a assuré ce 24 février que la Russie l'emporterait. «Nous atteindrons la victoire. Nous voulons tous que cela se produise le plus vite possible. Et ce jour viendra», a-t-il affirmé dans un message publié sur Telegram.

NOUVELLE VAGUE DE SANCTIONS OCCIDENTALES

Washington a pour sa part annoncé ce 24 février un renforcement des sanctions destinées à frapper l'économie russe. Ciblant en particulier le secteur bancaire et l'industrie de la défense, ces sanctions toucheront «plus de 200 personnes et entités, y compris des acteurs russes et de pays tiers à travers l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient qui soutiennent l'effort de guerre de la Russie», a déclaré la Maison Blanche.

Les nouvelles sanctions, qui viennent s'ajouter à de multiples mesures déjà adoptées, viseront «une douzaine d'institutions financières russes, en alignement avec des alliés et des partenaires, ainsi que des responsables russes et des autorités mandataires opérant illégalement en Ukraine». La Maison Blanche a indiqué qu'elle ciblait ainsi les secteurs russes de la défense et de la haute technologie, ainsi que la mise en place de mesures visant à anéantir des tentatives visant à contourner les sanctions déjà mises en place.

Le département américain du Commerce va également imposer des contrôles à l'exportation à près de 90 entreprises russes et de pays tiers, y compris en Chine, «pour s'être engagées dans des activités de contournement des sanctions et de remplace-

ment en soutien
défense russe», a
Blanche. Les entr
verront interdire
articles, tels que
teurs, qu'ils soie
Etats-Unis ou avec
logies ou logicie
l'étranger». Le s
métaux et des mi
dans le collimateur
nomiques.

«L'action d'aujou
une augmentation
ne sur plus de 100
et produits chimi
valeur d'environ 2,
lars pour la Russie
également consi
coûts de l'aluminiu
ou coulé en Russie
marché américain
Maison Blanche. F
l'Ukraine, le Royau
de nouvelles sancti
sonnes physiques
Fédération de Rus
membres de la dire
l'entreprise spéc
nucléaire jusqu'alo
en raison de son i
coopération nuclé
De la même man
annoncé prendre
contre 90 citoyens
tés, incluant des e
teur de la défense.
«pluie de sanctions
de l'AFP, a été lon
les experts s'acc
pour constater que
avait mieux résisté
De son côté, l'Unio
avait également
prendre des sancti
versaire du débu
russe, semble pou
des difficultés à s'a

LE PLAN DE PA PRÉSENTÉ PA ÉCARTÉ PAR L

A rebours des Occi
cou a accusé à
reprises de prolon
leur soutien matér
a présenté le 23 f
paix» en vue de pa
ment politique de
ne».

Allié de la Russie,
positionner com
appelle les deux b
preuve de rational
et à «éviter une n
afin d'«empêcher
devienne incontrôl
A cet effet, elle plai
d'une «mentalité
alors que le préside
ph Biden a effectu
Europe cette sema
mer l'engagement
le continent, se ren
Kiev et à Varso
ministre polonais M
ki s'est d'ailleurs
donner un signal «
l'Ukraine.

Le président ukra
Zelensky a exprimé
cuter avec Pékin d
jugeant «positive»
proche partenaire
en précisant ne pa
connaissance du

RUSSE EN UKRAINE :

ES POUR LE CONFLIT ?

au secteur de la
déclaré la Maison
reprises ciblées se
«d'acheter des
des semi-conduc-
nt fabriqués aux
certaines techno-
els américains à
ecteur russe des
nes est également
des sanctions éco-

rd'hui entraînera
des droits de doua-
métaux, minéraux
ques russes d'une
8 milliards de dol-
. Cela augmentera
dérablement les
m qui a été fondu
pour entrer sur le
», a poursuivi la
ervent soutien de
ume-Uni a imposé
ons contre 92 per-
et morales de la
sie, y compris des
ection de Rosatom,
cialisée dans le
rs plutôt épargnée
mportance dans la
ire internationale.
ière, l'Australie a
e des sanctions
russes et 40 enti-
ntreprises du sec-
L'efficacité de cette
», selon la formule
guement débattue,
ordant cependant
e l'économie russe
que prévu.
n européenne, qui
annoncé vouloir
ons à la date anni-
ut de l'opération
r le moment avoir
ccorder.

AIX
R LA CHINE
'OCCIDENT

dentaux, que Mos-
de nombreuses
nger le conflit par
iel à Kiev, la Chine
évrier un «plan de
rvenir à «un règle-
la crise en Ukrai-

Pékin cherche à se
me médiateur et
elligérants à «faire
ité et de retenue»
ouvelle escalade»,
que la situation ne
able».
de pour l'abandon
de guerre froide»,
ent américain Jose-
é une tournée en
ine pour y réaffir-
des Etats-Unis sur
dant notamment à
vie. Le Premier
Mateusz Morawiec-
rendu à Kiev pour
clair» de soutien à

ainien Volodymyr
é sa volonté de dis-
le ce plan de paix,
l'implication de ce
de la Russie, tout
s avoir encore pris
document et qu'il

était ainsi «trop tôt pour l'évaluer». Le président allemand Frank-Walter Steinmeier a exprimé ses doutes à l'égard du plan de Pékin. «Toute proposition constructive, qui nous rapproche d'une paix juste, est la bienvenue. Il est encore douteux que la Chine, puissance mondiale, veuille jouer un tel rôle constructif», a-t-il déclaré. De la même manière, le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg a estimé que la Chine n'avait «pas beaucoup de crédibilité» sur l'Ukraine, faisant valoir «qu'elle n'a pas été en mesure de condamner l'invasion illégale de l'Ukraine» par le passé. L'Occident semble ainsi fermer la porte, à ce stade, à des négociations, la Russie ayant pourtant évoqué à plusieurs reprises la perspective de discussions pour trouver une «solution acceptable» pour toutes les parties.

Celle-ci pourrait intervenir, avait indiqué Vladimir Poutine début janvier, «à condition que les autorités de Kiev remplissent les exigences bien connues et maintes fois exprimées et tiennent compte des nouvelles réalités territoriales» liées aux progrès de l'armée russe. Une guerre entamée en 2014, selon Moscou Dénoncée par Kiev et ses alliés comme une guerre d'invasion ne répondant à aucune provocation, l'intervention russe a été justifiée par Moscou au nom de la nécessité de protéger les populations du Donbass, les autorités locales étant en conflit avec Kiev depuis 2014 à la suite du coup d'Etat de Maïdan.

Les affrontements dans cette région ont fait près de 15 000 morts (civils et militaires) entre 2014 et 2022, les accords de Minsk n'ayant pas été respectés et n'ayant pas permis de mettre un terme aux hostilités, l'ancienne chancelière allemande Angela Merkel ayant reconnu, tout comme l'ex-président français François Hollande, que ces accords visaient à «donner du temps» à l'Ukraine pour se préparer à une future confrontation. Revenant sur les causes du conflit actuel, le président russe Vladimir Poutine avait ainsi estimé fin novembre que le rattachement à la Russie de ces deux territoires aurait dû intervenir plus tôt et que ces déclarations occidentales prouvaient que le lancement de l'offensive de février 2022 était «la bonne décision».

Sur le terrain, l'offensive russe, lancée depuis trois directions au sud, depuis la Crimée, à l'est, dans le Donbass et au nord, depuis la Biélorussie, alliée, n'a pas permis à Moscou de prendre la capitale ukrainienne, comme le retrace Le Figaro, tout en progressant néanmoins sur de larges pans du territoire ukrainien, avec entre autres la prise de Marioupol en mai au terme d'une longue bataille. La contre-offensive ukrainienne organisée à la fin de l'été 2022 a ensuite contraint au recul les forces de Moscou, qui se sont retirées notamment de la ville de Kherson. Ce qui n'a pas empêché le rattachement à la Fédération de Russie, fin septembre, des Républiques populaires de Donetsk et Lougansk, ainsi que des régions de Kherson et Zaporojié, à la suite de référendums contestés par Kiev et ses alliés occidentaux mais soutenus par Moscou.

Vladimir Poutine a annoncé, dans le même temps, une «mobilisation partielle» concernant 300 000 réservistes. Les combats se poursuivent désormais autour de lignes de front relativement stabilisées, les deux camps continuant à s'accuser mutuellement de «crimes de guerre» et de frappes visant délibérément les civils.

Par le biais des nouvelles sanctions annoncées ce 24 février, qui font suite à la confirmation de l'envoi de matériel lourd et de blindés à Kiev, les pays occidentaux assument un soutien à l'Ukraine «aussi longuement qu'il le faudra», selon la formule employée par le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin.

S'il a paru adopter par moments une ligne moins hostile à la Russie que les pays baltes ou la Pologne en maintenant le dialogue avec Moscou, le président français Emmanuel Macron a quant à lui indiqué le 18 février vouloir «la défaite de la Russie» en Ukraine. «Les livraisons d'armes sur fond de déclarations sur le caractère inadmissible de la victoire de la Russie ne laissent aucune autre conclusion logique que celle-ci : ils veulent que nous perdions. Ils peuvent toujours rêver !», lui avait vertement répliqué la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zahkarova.

«Nous allons régler pas à pas, soigneusement et méthodiquement, les objectifs qui se posent devant nous», a quant à lui martelé Vladimir Poutine lors de son discours devant l'Assemblée fédérale, remerciant «tout le peuple russe pour son courage et sa détermination».

De part et d'autre, une confrontation de longue haleine semble être, pour le moment, la seule perspective crédible à court terme. En effet, si la Russie a montré une volonté de négocier, le président ukrainien a pris un décret en octobre dernier afin d'interdire tous pourparlers de paix avec Vladimir Poutine, ne fermant néanmoins pas la porte à un «dialogue avec la Russie mais avec un autre président de Russie». De plus, les chancelleries occidentales, l'OTAN en tête, n'ont pour l'instant montré aucune volonté d'ouvrir des négociations qui pourraient mener à la paix entre les deux belligérants.

«PRÈS DE 20 PAYS SOUHAITENT REJOINDRE LES BRICS OU L'OCS », SELON SERGUEÏ LAVROV

Sur un autre volet, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a affirmé que les demandes de pays souhaitant rejoindre les Brics ou l'OCS ont augmenté de façon spectaculaire au cours des deux dernières années.

Une preuve de l'échec des tentatives occidentales d'isoler Moscou, selon lui. Environ deux douzaines de pays ont fait part de leur intention de rejoindre soit le groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), soit l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), a fait savoir ce 27 février le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. «Le nombre de pays souhaitant rejoindre les Brics et l'Organisation de coopération de Shanghai a augmenté de façon spectaculaire au cours des deux dernières années, y compris la première année de l'opération militaire spéciale. Ce nombre est actuellement d'environ deux douzaines», a-t-il souligné lors d'une réunion avec des diplomates étrangers, comme le rapporte l'agence TASS.

Le chef de la diplomatie russe a souligné qu'il s'agissait de pays qui «jouent vraiment un rôle très important dans leurs régions». «Il s'agit notamment de l'Egypte, de la Turquie, de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Indonésie, de l'Argentine, du Mexique et d'un certain nombre de nations africaines», a poursuivi Sergueï Lavrov, soulignant que le simple fait «d'énumérer ces noms [montrait] l'échec des tentatives [occidentales] d'isoler» la Russie.

«UNE ÉNORME OPPORTUNITÉ D'INTERACTION» POUR LA RUSSIE ?

Selon le ministre russe des Affaires étrangères, l'effet a été inverse : «La compréhension des développements actuels en tant que processus géopolitique tectonique pousse les pays, qui se sentent indépendants et sont guidés par des intérêts nationaux plutôt que par les caprices de quelqu'un, à s'unir avec ceux qu'ils considèrent comme partageant les mêmes idées. Et ici, nous avons une énorme opportunité d'interaction avec nos collègues.» Les Brics plaident en faveur d'une refondation des organisations internationales, comme le Conseil de sécurité de l'ONU et les organisations financières de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale). En 2019, le groupe représentait plus de 40% de la population mondiale et ses cinq pays avaient un produit intérieur brut cumulé de 18 600 milliards de dollars, soit environ 23% du produit intérieur brut mondial.

Selon les estimations du Fonds monétaire international, les Etats membres du groupe sont responsables de plus de la moitié de la croissance économique mondiale de la dernière décennie. Quant à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), plus de 20 ans après sa création, elle bénéficie d'un poids démographique phénoménal, représentant près de la moitié de la population mondiale, qui s'ajoute à sa superficie géographique et à ses ressources énergétiques.

R.T./agences

FRANCE/SAHEL

Macron annonce une «diminution visible» des effectifs militaires français en Afrique

Le président français Emmanuel Macron a estimé que l'Afrique ne devait plus être un «pré carré», annonçant une prochaine «diminution visible» des effectifs militaires français sur le continent et plaidant pour une relation «équilibrée» basée sur des «investissements».

Lors d'un discours à l'Elysée ce 27 février, à la veille d'une tournée africaine, le président français a soutenu que l'Afrique ne devait pas être un «pré carré» ou un terrain de «compétition», rejetant des «grilles de lecture du passé». Ainsi projette-t-il de passer d'une logique d'aide à celle «d'investissement solidaire», plaidant pour «une nouvelle relation équilibrée, réciproque et responsable» avec les pays du continent africain. Sur le plan militaire, «la transformation débutera dans les prochains mois avec une diminution visible de nos effectifs et une montée en puissance dans ces bases de nos partenaires africains», a déclaré le chef de l'Etat français. Il a promis que cette évolution serait accompagnée d'«un effort accru de la France en matière de formation et d'équipement». «Une somme de défis vertigineux» Le président français a dit faire preuve «d'une profonde humilité face à ce qui se joue sur le continent africain», «une situation sans précédent dans l'histoire» avec «une somme de défis vertigineux». «Du défi sécuritaire climatique au défi démographique avec la jeunesse qui arrive et à laquelle il faut proposer un avenir pour chacun des Etats africains», a-t-il énuméré, appelant à «consolider des Etats et des administrations, investir massivement dans l'éducation, la santé, l'emploi, la formation, la transition énergétique». Emmanuel Macron a aussi annoncé «une loi-cadre» pour «procéder à de nouvelles restitutions» d'œuvres d'art «au profit des pays africains qui le demandent». Cette loi «sera proposée dans les prochaines semaines par la ministre de la Culture au Parlement» et doit permettre de «fixer la méthodologie et les critères pour procéder» à ces restitutions, «reposant sur un partenariat culturel et scientifique pour accueillir et conserver ces œuvres», a-t-il poursuivi. Il a en outre indiqué souhaiter «que cette démarche puisse s'inscrire dans une dynamique plus large et également une dynamique européenne».

La France a subi plusieurs revers géostratégiques en Afrique. Après le retrait du Mali et de la République de Centrafrique en 2022, c'est dans un courrier daté du 18 janvier 2023 que le gouvernement burkinabè a dénoncé l'accord relatif au statut des forces françaises dans le pays, leur laissant un mois pour quitter le pays. Un départ acté par Paris quelques jours plus tard.

I.M./avec agences

BURKINA FASO :

La BAD finance six projets à hauteur de 184 millions de dollars

Le ministre burkinabè de l'Economie, des Finances et de la Prospective, Aboubakar Nacanabo, et le Responsable Pays du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Daniel Ndoye, ont procédé lundi à la signature de dix conventions de financement sous forme de prêts et de dons d'un montant d'environ 114 270 000 000 FCFA (184 019 370 de dollars) au profit de six projets de développement intervenant dans les secteurs de l'eau et de l'agriculture au Burkina Faso. Le ministère burkinabè en charge de l'Economie, qui a rendu publics ces accords, a expliqué que les premières conventions portent sur le financement du projet d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement pour le renforcement de la résilience (PASEPA-2R) ; du projet de promotion de l'hygiène, de l'eau potable et de l'assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la COVID-19 et au changement climatique en milieu rural dans huit provinces (PHEPA-8P) et du projet d'appui à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et renforcement des capacités de la résilience de la population à la COVID-19 et au changement climatique dans les quartiers périphériques de Ouagadougou (PAEPA-QP). D'un montant global de 30,196 milliards de FCFA, (48 426 150 de dollars), ces projets permettront au gouvernement d'améliorer l'accès aux services durables d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement dans les zones d'intervention et contribuer à l'atteinte de l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement.

Trois autres projets intervenants dans le secteur de l'agriculture bénéficient également de financements, selon le ministère en charge de l'Economie. Il s'agit du projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR) ; du projet d'urgence pour le renforcement de la production agricole au Burkina Faso (PURPA-BF) et le projet 2 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le sahel (P2-P2RS). D'un coût global de 84,074 milliards de FCFA, (135 593 220 de dollars), ces projets permettront de développer les chaînes de valeur maïs, soja, volaille et poisson pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et lutter contre les inégalités de genre ainsi que soutenir les agriculteurs pour accroitre la production alimentaire afin d'atténuer l'impact de la guerre en Ukraine. Pays à vocation agricole, le Burkina Faso fait toutefois face régulièrement à un déficit céréalier exposant chaque année des milliers de personnes à une insécurité alimentaire. Le 24 février courant, le président de la Transition, le Capitaine Ibrahim Traoré, qui a rencontré les acteurs du secteur rural, a partagé sa vision et sa volonté de faire du secteur rural un vecteur incontournable pour atteindre la sécurité alimentaire. "Je ne sais pas pourquoi un pays comme le Burkina Faso doit importer des denrées alimentaires. C'est difficile de comprendre parce que nous avons des terres, nous avons de l'eau en surface comme sous la terre, nous avons du potentiel", avait déclaré le président Traoré.

I. M.

BURKINA FASO :

Le PM malien entame une visite de trois jours à Ouagadougou

Le Premier ministre malien de la transition Choguel Kokalla Maïga, accompagné d'une délégation, est arrivé jeudi, à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, pour une visite d'amitié et de travail qui s'étendra du 23 au 26 février courant. Le chef du gouvernement malien a été accueilli par son homologue burkinabè Apollinaire Joachim Kyelem de Tambèla à l'aéroport international de Ouagadougou. Le Burkina Faso et le Mali, pays voisins du Sahel, dirigés présentement par des régimes militaires suite à des coups d'Etat, sont confrontés à une crise sécuritaire marquée par des attaques terroristes et des conflits communautaires. Réagissant à l'attaque meurtrière de vendredi dernier dans la région du Sahel contre l'armée burkinabè et dont le bilan provisoire était de 51 soldats tués et plus de 160 "terroristes" neutralisés, le Premier ministre malien a appelé les Burkinabè à faire confiance à leur armée. "Ce qui vous arrive aujourd'hui, c'est pour vous démoraliser. C'est pour que vous doutiez de votre armée. Vous avez fait des choix qui ne sont pas du goût de tout le monde. On vous met la pression pour que vous doutiez de vous-même", a dit Maïga à la presse, soulignant que le Mali a vécu les mêmes épreuves dans le passé. Le Premier ministre malien a ajouté que le terrorisme sera vaincu au Sahel. "Nous allons gagner la guerre avec nos armées. Aucune armée étrangère ne viendra combattre à notre place. Que cela soit clair", a-t-il lancé. Les dirigeants du Burkina Faso et du Mali, autrefois des colonies françaises, se sont engagés à revoir les relations de coopération avec la France dans un contexte marqué par la montée d'un sentiment antipolitique française sur le continent africain. Des observateurs notent que ces deux pays sahéliens, qui ont réussi à bannir les troupes françaises en opérations sur leurs territoires respectifs, ont intensifié leur coopération bilatérale et se sont rapprochés davantage de la Russie. Le président de la transition burkinabè, le capitaine Ibrahim Traoré, avait effectué sa première visite officielle le 2 novembre 2022 chez son homologue malien, le colonel Assimi Goïta. Le 31 janvier dernier, alors qu'il effectuait une visite de travail et d'amitié de deux jours à Bamako au Mali, le chef du gouvernement burkinabé avait émis le souhait de former "une fédération" entre le Burkina Faso et le Mali, expliquant que "pendant longtemps, nous avons passé le temps à regarder ailleurs, alors que les solutions sont juste à côté de nous". "Nous pouvons constituer une fédération souple, qui peut aller en se renforçant et en respectant les aspirations des uns et des autres. C'est un chantier que nous devons essayer de tracer pendant la période de transition, parce que si les politiciens reviennent au pouvoir, ce serait difficile", avait-il dit

I.M.

EQUIPE NATIONALE

Le grand retour de «Super Slim»

En manque de confiance l'année dernière, Slimani n'avait pas trop brillé sous les couleurs nationales lorsqu'il portait le maillot de Brest, puisqu'il n'avait réussi à marquer qu'un seul but (en amical face à la Guinée à Oran 1-0) lors des quatre derniers matchs FIFA disputés en 2022...

Auteur d'une première partie de saison en demi-teinte avec le Stade brestois, l'attaquant international algérien Islam Slimani a retrouvé de sa superbe depuis son atterrissage presque forcé à Anderlecht (Div.1 belge) au mercato d'hiver avec un bilan éloquent : 3 buts et une passe décisive en six matchs, toutes compétitions confondues. Des statistiques encourageantes après un passage raté à Brest. Lors de la réception du Standard de Liège (2-2) dimanche, dans le cadre de la 27e journée de la « Pro League Jupiler », « Super Slim » a sorti le grand jeu en signant un doublé en l'espace de quatre minutes de jeu seulement. Un doublé qui lui a permis de conquérir définitivement les supporters des « Mauves », ceux-là mêmes qui ont critiqué son recrutement, et conforter surtout les dirigeants d'Anderlecht pour l'avoir engagé lors du mercato d'hiver, pour un contrat jusqu'à la fin de la saison. Et pourtant, la saison a démarré du mauvais pied pour l'enfant d'Aïn-Benian, qui avait rejoint le club breton, Brest, après un deuxième passage raté au Sporting Lisbonne (Div.1 portugaise), qu'il avait rejoint pour la première fois en 2013 en provenance du CR Belouizdad. Toutefois, le court passage de l'ex-Belouizdadi à Brest s'est avéré un échec, puisqu'il n'a réussi à marquer que deux buts seulement. Le 22 janvier dernier, il avait retrouvé le chemin des filets avec Brest, après 111 jours de disette, lors de l'élimination de son équipe à domicile face au RC Lens (1-3) en 1/16es de finale de la Coupe de France. C'était son deuxième but avec Brest et le dernier, puisque une semaine plus tard il allait signer avec Anderlecht. Le choix s'est avéré judicieux, puisque l'actuel meilleur buteur de l'équipe nationale a réussi à retrouver le sourire et le chemin des .....buts. « Il y a un bon niveau avec de bonnes équipes et de bons joueurs en Belgique, ce qui m'a poussé à venir. Le plus important pour moi, c'est d'aider l'équipe à prendre des points et à gagner des matchs », a affirmé Slimani à la presse le 12 février dernier à l'issue de la victoire décrochée à domicile face à Saint-Trond (3-1), un rendez-vous qui lui a permis d'ouvrir son compteur-buts.

SUPER SLIM REJOINT MADJER ET SOUDANI

Le premier doublé inscrit sous les couleurs d'Anderlecht a permis à »Super Slim » (34 ans) d'atteindre la barre des 101 buts depuis le début de sa carrière professionnelle en Europe, qu'il a débutée en 2013. Il aura fallu donc 9 saisons et demie pour entrer un peu plus dans la légende des joueurs Algériens partis embrasser une carrière professionnelle dans le Vieux Continent. Seuls deux joueurs Algériens sortis du cru ont pu atteindre cette barre symbolique. Il s'agit de l'ancien joueur vedette de la sélection nationale Rabah Madjer (104 buts) et de l'attaquant Hilal Soudani (115 buts). Son passage chaotique en Bretagne a donné l'impression que la mission de Slimani pour relever la tête et retrouver son sens inné de chasseur de buts allait être presque impossible, mais il est parvenu à rebondir de fort belle manière, tout en faisant taire les critiques. Le retour en grâce de Slimani intervient au bon moment, à moins d'un mois de la double confrontation face au Niger, comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications (Gr.F) de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire. En manque de confiance l'année dernière, Slimani n'avait pas trop brillé sous les couleurs nationales lorsqu'il portait le maillot de Brest, puisqu'il n'avait réussi à marquer qu'un seul but (en amical face à la Guinée à Oran 1-0) lors des quatre derniers matchs FIFA disputés en 2022. Inusable, Slimani sera retenu dans la prochaine liste du sélectionneur national Djamel Belmadi, avec l'objectif de contribuer à sceller la qualification de l'Algérie à la CAN-2024, et dans un registre personnel améliorer son record de buts avec »El Khadra » (41 buts).

APS

NATATION

Benabderrahmane et Tadjadit à la tête de la DTN

Le bureau exécutif de Algerian Aquatics Federation a confié la direction technique nationale aux techniciens Lamine Benabderrahmane et Abdelhamid Tadjadit, en attendant la désignation d'un nouveau directeur technique (DTN), a-t-on appris auprès du président de l'instance Mohamed Hakim Boughadou. Le poste de DTN est vacant depuis la démission de Kamal Khoumeri, juste après la participation de la sélection nationale au Championnat d'Afrique Open 2022 en Tunisie (20-25 août), ponctuée par une moisson de 26 médailles (10 or, 11 argent, 5 bronze). Dans une déclaration à l'APS, Boughadou a salué « le passage réussi » de Khoumeri à la tête de la barre technique nationale, soulignant qu'il avait décidé de quitter son poste en raison de « détails administratifs, qui ont empêché la réalisation de son projet ». Algerian Aquatics Federation avait lancé en octobre dernier un appel à candidatures pour le poste de DTN avec la condition d'être « cadre de sport diplômé en natation et disponible en permanence ». « Les dossiers de candidatures reçues ne remplissaient pas les conditions pour occuper le poste de DTN, nous avons donc décidé de continuer à travailler avec la jeune équipe en place depuis 2017 et qui a acquis de l'expérience avec Khoumeri. C'est donc Benabderrahmane (directeur des équipes nationales) et Tadjadit (directeur des jeunes talents), qui occuperont le poste jusqu'à la désignation d'un nouveau DTN », a indiqué Boughadou. La natation algérienne a obtenu les meilleurs résultats de son histoire pendant l'année 2022 selon le parton de l'instance fédérale, avec pas moins de 261 médailles internationales, dans différentes catégories d'âge, décrochant le titre africain chez les messieurs et la deuxième place dans le classement général mixte. Pour rappel, les membres de l'Assemblée générale réunis en session extraordinaire samedi dernier, ont adopté la nouvelle appellation de la Fédération algérienne de natation, rebaptisée « Algerian Aquatics Federation » ainsi que son nouveau logo. La décision d'opérer ce changement d'appellation a été prise en application des recommandations de la Fédération internationale de natation (FINA), elle même rebaptisée dernièrement World Aquatics.

R.S.

FC NANTES

LA RÉPONSE DE DELORT AUX SIFFLETS

L'attaquant international Algérien du FC Nantes (Ligue 1 française de football) Andy Delort, a regretté « la bronca » que lui a réservée une partie des supporter nantais au moment de son remplacement lors du match perdu à domicile face au Stade rennais (0-1), dans le cadre de la 25e journée de la Ligue 1 française de football. « Sincèrement, je trouve ça quand même dommage. Ce n'est pas grave, dans quelques semaines, ils m'acclameront. Mais je trouve ça rapide pour un joueur comme moi, qui ne triche pas. », a indiqué le joueur en zone mixte à l'issue de la partie. Delort (31 ans) a rejoint les « Canaris » durant le mercato d'hiver pour un contrat de deux ans et demi en prêt, avec option d'achat obligatoire en provenance de l'OGC Nice. En 7 apparitions toutes compétitions confondues, Delort n'a toujours pas trouvé le chemin des filets. « Je sais que c'est une période compliquée, je suis le premier dégoûté pour mes équipiers, mais j'assume, je suis un leader, je suis là pour ça. Je me languis de ce premier but qui va me faire du bien mentalement. », a-t-il assuré. Durant la première partie de la saison, Delors a inscrit 7 buts et délivré une passe décisive en 20 apparitions sous le maillot niçois, toutes compétitions confondues. Il a émis le vœu de quitter Nice cet hiver, en raison de son mécontentement par rapport à son utilisation par l'ancien entraîneur suisse Lucien Favre. Il est entré également en conflit avec sa direction pour des raisons d'ordre salarial.

APS

LIGUE 1 MOBILIS

JSK-ASO DÉCALÉ AU VENDREDI 3 MARS

Le match JS Kabylie – ASO Chlef, comptant pour la mise à jour de la 16e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis, prévu initialement le jeudi 2 mars, a été décalé au vendredi 3 mars (16h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. « Au vu des récents changements apportés à la programmation des matchs du groupe A, de la Ligue des champions d'Afrique de football par la CAF, avec le report au samedi 11 mars du match la JS Kabylie-AS Vita Club, la LFP a été contrainte de modifier le programme du championnat. », explique la LFP sur son site officiel. D'autre part, la rencontre CS Constantine-JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 17e journée se jouera le mardi 7 mars (15h00), alors que le match USM Khenchela- JS Kabylie (19e journée) programmé initialement le dimanche 12 mars a été reporté à une date ultérieure, précise la même source. Enfin, le match CS Constantine-Paradou AC (19e journée), programmé initialement le vendredi 10 mars, a été décalé de 48 heures, soit le dimanche 12 mars (15h00).

R.S.

SALON D'ARTS PLASTIQUES À ORAN:

Les personnes aux besoins spécifiques innovent dans le travail artistique

Les personnes aux besoins spécifiques ont innové dans le travail artistique à la faveur de leur participation aux activités des ateliers des œuvres d'arts plastiques, de théâtre, de musique et de chants dans le cadre du premier Salon national d'arts plastiques clôturé lundi au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran.

Les enfants atteints de trisomie 21 ont réalisé, dans un atelier programmé dans le cadre de cette manifestation dédiée aux enfants aux besoins spécifiques, "un excellent travail dans le dessin et la sculpture laissant libre cours à leur imagination leur permettant de développer leurs compétences, encadrés par une spécialiste en éducation artistique, Amina Meftah", a indiqué à l'APS l'organisateur du salon.

"Les enfants se sont initiés, dans cet atelier tenu au Musée national public Ahmed-Zabana, à l'abécédaire du dessin et de la sculpture qui leur a permis de s'exprimer sur tout ce qui se passe dans leur tête, que ce soit à travers les couleurs ou la pâte à modeler et mettre en valeur leurs prouesses artistiques, dans une atmosphère bon enfant, de découverte et de créativité", a souligné Ahmed Neksif. La pièce théâtrale "Oro wood", écrite et mise en scène par Seghier Samia, présidente de l'association "Art-Com" avec la participation d'une personne aux besoins spécifiques, a interagi avec le public avec la représentation d'une troupe composée de malvoyants, de malentendants et de sourds muets qui ont interprété, dans le langage des signes, la chanson "We are the world", accompagnés d'artistes. A travers ces activités, les organisateurs entendent insérer les personnes aux besoins spécifiques, tout handicap confondu, à les aider à exposer leurs travaux et à les impliquer dans l'enrichissement et la revitalisation de la scène culturelle, a-t-on indiqué. Parallèlement à ces activités programmées au salon placé sous le slogan "Ma peinture est mon identité", plus de 20 peintres plasticiens d'Oran, Khenchela, Batna, Tebessa, Touggourt et Aïn Temouchent ont exposé leurs travaux artistiques traitant de plusieurs sujets avec une dimension artistique qui diffère d'un peintre à l'autre, comme chefs-d'œuvre visuels qui enrichissent l'art plastique en Algérie. L'exposition ayant duré trois jours a été organisée par l'association culturelle "Art-Com" d'Oran avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts et la contribution du Théâtre régional Abdelkader-Alloula, du musée Ahmed Zabana, de la maison d'édition "Nazar" et de l'association culturelle "El Kheima El Khadra" (tente verte). **I.M./agences**

COLLOQUE SUR LE CIVISME À ORAN :

Mise en exergue de la vision civilisationnelle du penseur Malek Bennabi

Des participants à un colloque international sur le civisme ont mis en exergue dimanche à Oran la vision civilisationnelle du penseur algérien Malek Bennabi, basée sur l'homme comme levier du progrès de la Nation. Le Dr Zahir Abou-Dahaj, professeur au département de philosophie de l'université d'Oran 2, Mohamed-Benahmed, a indiqué dans une intervention intitulée "L'homme civilisé chez Malek Bennabi" que le concept d'homme occupait une "position centrale" dans le projet civilisationnel de Bennabi. Il a soutenu que l'obsession d'établir une véritable philosophie pour l'homme a dominé le penseur Malek Bennabi, qui produit des textes intéressant les dimensions psychologique, sociale, anthropologique et historique entrant dans la formation de la personnalité de l'individu. Il a ajouté que le penseur algérien était surtout mû par l'efficacité ouvrant la voie à la créativité et à l'innovation, renforçant les capacités et les talents pour former un modèle de personne civilisée. Le même intervenant a fait savoir que la pensée de Malek Bennabi était ouverte aux acquis des sciences humaines et sociales, et ceux de la science expérimentale et technique. Il s'est appuyé sur eux, avec sa base religieuse et philosophique, pour présenter un projet profond qui éclaire sa vision de l'homme et comment affiner son comportement. "Malek Bennabi s'est appuyé, dans son étude sur l'homme, sur quatre dimensions : éthique, esthétique, logique pratique, en plus de la dimension technique et industrielle, des dimensions qui font que le bon goût s'imprime dans l'esprit des individus et leur envoie une tendance à la bienveillance dans le travail et l'aspiration à des habitudes et une efficacité dans la production et la motivation des gens", a-t-il ajouté. Le Dr Abou-Dahaj a affirmé que Malek Bennabi ne considérait pas les principes de l'éthique d'un point de vue philosophique, mais plutôt en termes de recherche de la force de cohésion nécessaire pour les individus. La direction morale pour lui réalise l'harmonie sur le chemin, l'unité dans le but, évitant le gaspillage de temps et d'efforts. Pour sa part, le Dr Ahmed Dhiaa Eddine Hussein, professeur à l'Université de Yarmouk (Jordanie), a souligné, dans une intervention intitulée "l'éducation civique à la lumière de la religion chez Malek Bennabi", que ce dernier fait partie des penseurs qui font de la science une arme puissante pour découvrir les causes du déséquilibre chez l'homme afin de le traiter. Pendant trente ans de sa vie, il a présenté la quintessence de ses études et les traces du passé et du présent des sociétés humaines pour parvenir à une analyse précise de la méthode d'avancement du progrès civilisationnel des musulmans. Il a souligné que dans sa vision de l'avancement culturel et éducatif de la nation, Malek Bennabi évoquait une éducation efficace qui contribue à la préparation de la jeunesse d'une manière saine qui le qualifie à être un acteur dans cet univers, en assumant les coûts et en coexistant positivement avec les membres de sa société. Les travaux du colloque international sur le civisme, organisé par le Haut Conseil Islamique, se poursuivront pour leur troisième et dernier jour, lundi à la mosquée pôle Abdelhamid Ibn Badis à Oran, avec la présentation d'un ensemble d'interventions.

R.C.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE

Des instructions pour mettre en place une nouvelle stratégie pour l'ONDA

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, dimanche à Alger, des instructions à l'effet de mettre en place "une nouvelle stratégie" pour l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) et définir les priorités et les dossiers à traiter avec célérité, indique un communiqué du ministère. Ces instructions ont pour objectif de "garantir la qualité des services" ce qui permettra d'améliorer le statut des artistes et des auteurs en Algérie, lit-on dans le communiqué. La ministre a mis l'accent sur la nécessité de "recourir à la numérisation de toutes les opérations de l'ONDA avec son environnement interne et externe en vue de rapprocher l'administration du citoyen". Mme Mouloudji a tenu une séance de travail à l'ONDA en présence de son directeur général et des cadres de l'Office où elle a écouté un exposé sur cette instance à l'occasion du cinquantenaire de sa création. La rencontre qui a porté sur plusieurs points a été sanctionnée par une série de mesures et de recommandations dont "la nécessité de faciliter les opérations avec les membres et d'éviter la bureaucratie à travers l'activation de la déclaration électronique". La création d'une confédération africaine des droits d'auteur regroupant les différents organes du continent, la création de portails de l'ONDA avec la communauté nationale à l'étranger et l'étude de faisabilité de la création d'un centre médico-social au profit des membres adhérents ont été proposées lors de cette rencontre. Les conclusions ont porté également sur la création d'une nouvelle direction dans le sud du pays et d'une académie algérienne des droits d'auteur, l'introduction du bureau régional de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie en tant que partenaire exceptionnel et le lancement d'une étude prospective régionale pour déterminer de nouvelles sources de recouvrement. Les participants à la rencontre ont également appelé à la mise en place d'un plan d'action intégré reposant sur les données des autorités locales et du Centre national du registre du commerce (CNRC), pour augmenter les recettes de l'Office, outre le lancement de campagnes de sensibilisation au profit des exploitants publics sur l'importance de leur contribution au respect des droits d'auteur et droits voisins. Parmi ces conclusions également figurent la recherche de nouvelles sources de financement à travers la mise en place de mécanismes et de procédures qui obligent les exploitants à honorer leurs engagements, et la mise en place d'un programme numérique pour le suivi de l'usage des œuvres et ouvrages, outre la mise en place d'une liste d'experts algériens dans le domaine des droits d'auteur en les proposant en tant que formateurs au niveau de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (Cisac), de l'OMPI et des organisations des droits d'auteur dans les pays amis de l'Algérie. **F.Dj.**

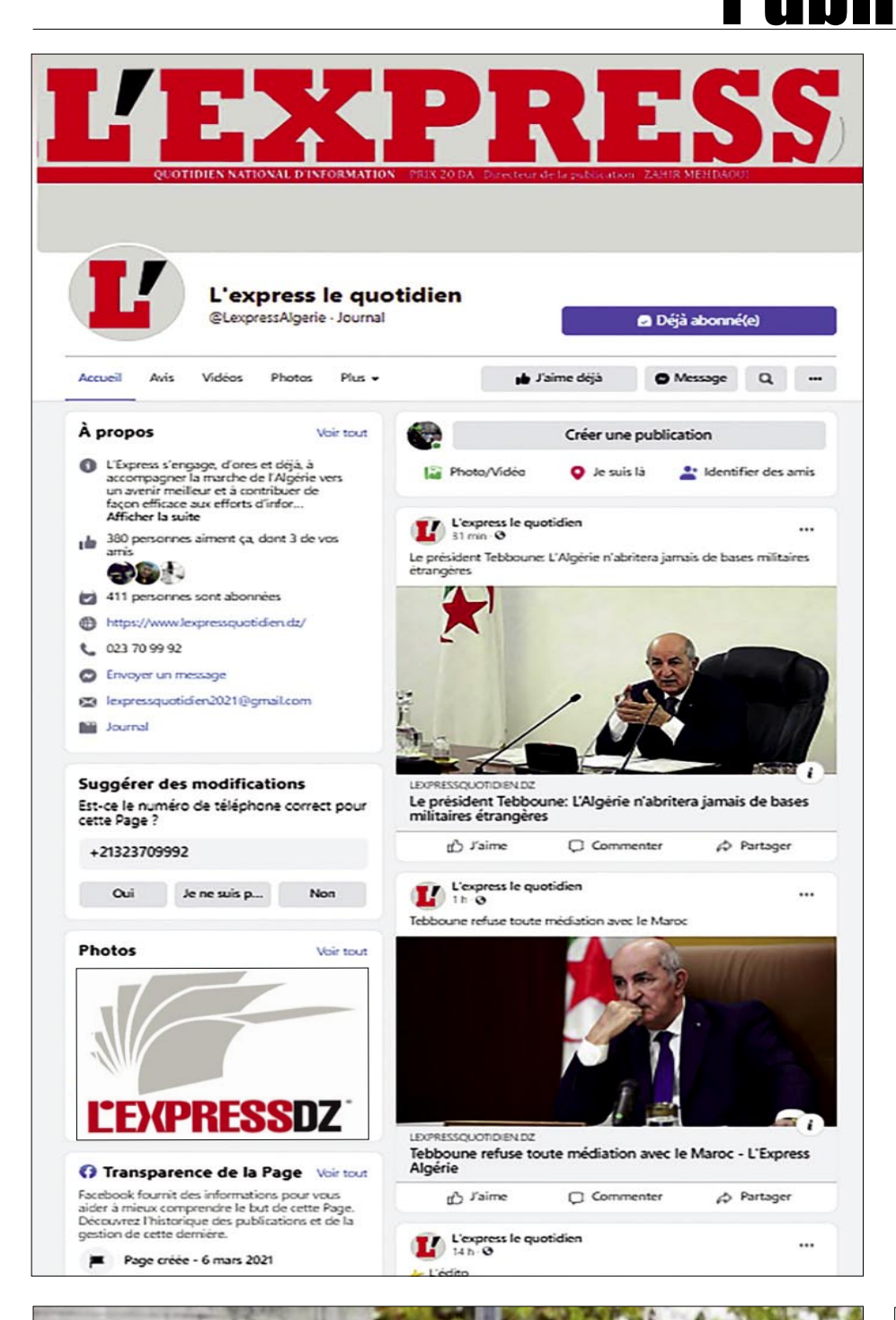

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction De La Sante

Etablissement Public De Sante De Proximité Ouled Fares

NIF : **000702109016356**

N° : 351 **/ 2023**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE L'appel d'offre ouvert N°: 02/2022 deuxième fois

Conformément aux dispositions de l'article **65** du décret présidentiel **N° 15/247** du **16/09/2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la Directrice de l'établissement Public De Sante De Proximité D'Ouled Fares, porte a la connaissance des soumissionnaires ayant participe a Avis d'appel d'offres National Ouvert Exigence De Capacités Minimales **N° :02/2022 deuxième fois** paru dans les Quotidiens Nationaux : Asouat du **05/02/2023** et l'EXPRESS du **05/02/2023** relatif de :

" L'approvisionnement des repas Etablissement Public De Sante De Proximité Ouled Fares durant L'année 2023 "Qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres , L'opération a été attribué provisoirement comme suivante :

Designation de L' operation	Fournisseur + NIF	Note Tech. 25/50	Montant Min Avant Correction	Montant Max Avant Correction	Montant Min Apres Correction	Montant Max Apres Correction	Critère De Choix
Approvisionnement Des Repas Patients et staffe des gardes d'epsp Ouled Fares	Makri hamid NIF 198502090027045	35 P	6 650 000,0 DA	7 700 000,00 DA	6 650 000,0 DA	7 700 000,00 DA	Moins Disant

Tout Soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission es marchés de l'établissement Public De Sante De Proximité Ouled Fares dans un délai de 10 jours à ompter de la date de signature du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel °15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés.

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation peuvent se rapprocher du service oncerné de l'établissement Public De Sante De Proximité Ouled Fares pour prendre connaissance des ésultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, Conformément l'article 82 du écret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, au lus tard trois 03 jours à compter de la date de la signature du présente avis.

L'EXPRESS DU 01/03/2023 **ANEP : N° 2316005351**

L'EXPRESS - 505 - MERCREDI 1ER MARS 2023

NOUHOUM SARR, DÉPUTÉ MALIEN ET MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION (CNT):

«La présence militaire française au Mali n'a rien réglé, au contraire la situation s'est aggravée"

L'homme politique malien s'est exprimé au sujet de la mutation politique que traversent de nombreux pays africains, un processus au cœur du rabattage des cartes entre les gouvernements africains et les anciennes puissances coloniales.

C'est avec ces mots que Nouhoum Sarr, député malien, et membre du Conseil National de Transition (CNT), a décrit l'état des relations entre Bamako et Paris.

Dans une interview accordée à Anadolu, Nouhoum Sarr est revenu sur les relations très compliquées entre son pays et la France.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, le député malien a souhaité s'exprimer sur les tremblements de terre qui ont frappé le 6 février le sud de la Turquie.

"Nous avons été profondément choqués par cette terrible tragédie que le peuple turc a vécue. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et à l'ensemble du peuple turc", a-t-il dit.

Avant de proposer l'aide de son pays pour surmonter cette tragédie : "Nous sommes disponibles pour accompagner, aider le gouvernement turc pour faire face à cette épreuve. Nous faisons confiance à la capacité de résilience du peuple turc et nous ne doutons pas qu'il arrivera à se surpasser pour transcender cette terrible tragédie. Nous sommes disposés à les accompagner, à les soutenir et à faire tout ce que nous pouvons, car les Turcs sont nos amis et nous sommes à leur entière disposition."

Le Mali et son peuple, comme beaucoup d'autres pays et peuples africains, ont fait preuve d'une exceptionnelle solidarité et compassion avec le drame vécu par la Turquie.

Pour le politicien malien, cette solidarité est le reflet de la mutation que traversent les pays et populations en Afrique.

"La jeunesse africaine qui n'a pas connu la colonisation, qui n'a pas connu les premières années des indépendances, est aujourd'hui totalement décomplexée, et n'a que pour seul désir, celui de traiter avec toutes les nations d'égal à égal, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, et veut se détacher des chaînes de la domination, de la subordination », explique-t-il.

"Ce n'est plus l'Afrique qui tend la main, qui vient mendier chez les grands pays, mais qui veut assumer son destin, sa posture de peuple libre", ajoute-t-il.

Dans ce contexte, pour Sarr, il est totalement logique que les pays et peuples africains viennent en aide à la Türkiye, un "grand pays, source d'inspiration".

"Les dirigeants de l'ex-puissance coloniale ont eu des attitudes pas très amicales avec le peuple malien"

Quant à la situation des relations bilatérales avec Paris, le membre du CNT malien n'est pas tendre avec Paris.

Il explique que l'Histoire est au centre des difficultés actuelles, autant que l'approche et le comportement des dirigeants français.

"Les relations avec l'ex-puissance coloniale ne sont pas au beau fixe en raison des péripéties de l'histoire", confirme-t-il.

Tout en insistant sur le fait que le Mali n'a aucun problème avec le peuple français, "grand peuple, celui des Lumières, de la Liberté et des Droits de l'homme », « mais les circonstances de l'histoire ont fait que les dirigeants français ont eu des attitudes pas très amicales avec le peuple malien".

Les relations se sont encore compliquées quand les Maliens ont "fait le choix de la souveraineté nationale", affirme-t-il.

"Nous avons fait le choix de la souveraineté nationale, le choix de la défense de nos intérêts stratégiques, le choix d'assumer notre droit inaliénable de coopérer avec tous les pays du monde dans le cadre de nos intérêts".

Et de continuer : "Aujourd'hui les dirigeants maliens ont décidé d'assumer leur posture qui est de regarder les dirigeants français et de leur dire « nous sommes d'accord avec le partenariat, mais nous ne sommes pas d'accord avec la domination, ce n'est pas à vous de nous dicter notre politique".

CE QUI N'A PAS PLU À PARIS, CONFIE-T-IL.

"Les dirigeants français ont estimé que ce n'était pas acceptable pour eux, et de façon unilatérale, ils ont décidé de retirer les forces Barkhane. Sans concertation avec le peuple malien, sans demander notre avis, sans même en référer aux autorités".

Dans ce contexte, le Mali ne pouvait que constater la décision française de se retirer, faisant confiance "à son peuple et les pays amis qui veulent l'aider".

"Nous sommes aujourd'hui en partenariat avec plusieurs pays, la Russie, la Turquie, la Chine, qui nous aident en nous fournissant des équipements à la pointe de la technologie, pour vraiment renforcer les capacités opérationnelles de l'armée nationale qui fait un excellent travail sur le terrain", partage-t-il, se félicitant du passage des effectifs de l'armée nationale de 20 mille à plus de 50 mille en l'espace de 2 ans.

Constatant une dégradation de la situation sécuritaire dans son pays après l'arrivée des forces françaises, le député a défendu le désir de liberté et de souveraineté nationale voulu par les autorités maliennes.

"Quand les forces aussi modernes, aussi équipées, d'un pays aussi puissant que la France, sont sur votre territoire, et que la situation sécuritaire s'empire, vous êtes tentés d'observer la situation sécuritaire après leur départ. Parce qu'elle n'était pas comme ça avant leur arrivée, elle s'est empirée avec leur arrivée", défend-il.

"Nous avons donc testé leur départ, pour revenir à la situation d'avant leur présence, parce qu'avant, la situation était un peu maitrisée, mais avec leur présence elle a explosé. Ce qui fait naître beaucoup de supputations, beaucoup de rumeurs, et donc nous sommes en train de tester cela", insiste-t-il.

ET LES RÉSULTATS COMMENCENT À SE FAIRE RESSENTIR, SOUTIENT-IL.

"Donc pour le Mali les résultats sont en train d'être atteints, les groupes terroristes sont aujourd'hui acculés, ils se manifestent par des attaques de banditisme, des attaques kamikazes, l'attaque du camp de Kati en est la preuve, ils s'attaquent aux civils, ils font de la guérilla, c'est ça la technique des terroristes, lorsqu'elle est en train de perdre, elle se manifeste par le 'spectacle', des attaques spectaculaires", explique-t-il.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Pour le député malien, les pays voisins comme le Burkina Faso et la Guinée, sont en train de suivre le même chemin.

Le Burkina Faso, la Guinée, sont des pays qui traversent une situation un peu similaire. Ce sont des pays qui ont connu des renversements de régimes, le Burkina et le Mali ont en connu 2 chacun, la Guinée 1, rappelle-t-il.

"Cette situation de malheur nous impose à être ensemble pour faire face à l'ennemi. Et c'est dans ce contexte-là que nous sommes en train de développer des rapports sécuritaires, l'armée malienne intervient régulièrement sur le territoire burkinabé, en partenariat avec les forces burkinabés. Le Mali est un exemple pour le Burkina, qui vient également de demander le départ des forces spéciales françaises, parce que leur présence n'a servi à rien. Malgré leur présence, la situation sécuritaire s'est aggravée", défend-il.

"Nous sommes deux pays qui ne disposons pas suffisamment de ressources, nous avons donc obligation de mettre nos ressources en commun. C'est ce que nous sommes en train de faire. La nature a fait que nous n'avons pas d'accès au littoral, la Guinée est un pays qui a accès à la mer, elle se trouve dans une situation d'exception comme nos deux pays, c'est normal qu'on se mette ensemble, ça fait des jaloux mais ce n'est pas grave !", rapporte-t-il.

LA TRANSITION AU MALI

Le Mali a connu l'an passé deux coups d'Etat. Le pays, qui fait face à des sanctions internationales, notamment de la Cédéao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), opère une période de transition.

"Nous faisons tout pour que les relations avec la Cédéao soient des relations fraternelles, continuent à l'être. Notre pays a été la cheville ouvrière de la création de la Cédéao, la semence de la Cédéao a germé au Mali en 1975", rappelle-t-il.

"Donc, nous avons, à un moment donné, exprimé nos incompréhensions face à l'attitude de la Cédéao, qui, tout le monde l'a constaté, a été fortement influencée par des puissances extrarégionales, ces puissances-là, en l'occurrence l'ex-puissance coloniale, n'ont que d'autres objectifs, celui d'isoler le Mali, de continuer à imposer à notre peuple un modèle qui n'est pas le nôtre, à faire en sorte que nous continuons à être l'enfant soumis, et ça nous avons dit NON !", poursuit-il.

"La Cédéao avait pris un mauvais chemin. Je crois qu'elle est vraiment en train de revenir à des meilleurs sentiments. L'Envoyé spécial M. Goodluck Jonathan vient de quitter Bamako la semaine dernière, et il a eu des mots très aimables à l'égard du processus de transition », confie-t-il.

Et d'ajouter : "Le processus de transition suit son cours normalement malgré les difficultés. Ce n'est pas à vous, Turcs, qu'on va dire que quand un peuple veut se libérer qu'il ne connait pas de difficultés. Lorsque vous décidez d'assumer votre souveraineté, de vous libérer, on fait tout pour que vous connaissiez des difficultés. Donc le Mali connait aujourd'hui certaines difficultés, d'ordre économique, financier … mais tous les peuples qui se sont libérés sont forcément passés par là."

Et de conclure : "Nous pensons que c'est notre tour de passer par là, pour que demain, nos enfants et nos petits-enfants puissent vivre dans un pays où sa souveraineté est respectée, où l'économie pourra décoller, où la sécurité sera revenue, où le parc sanitaire sera renouvelé, où l'énergie sera maitrisée et l'agriculture connaitra un essor. C'est notre objectif, c'est pourquoi nous acceptons de souffrir aujourd'hui, nous acceptons de faire face à toute sorte d'adversité, pour que notre pays puisse se relever, dans la dignité, dans le respect, et surtout dans la paix.

Par Agence Anadolu

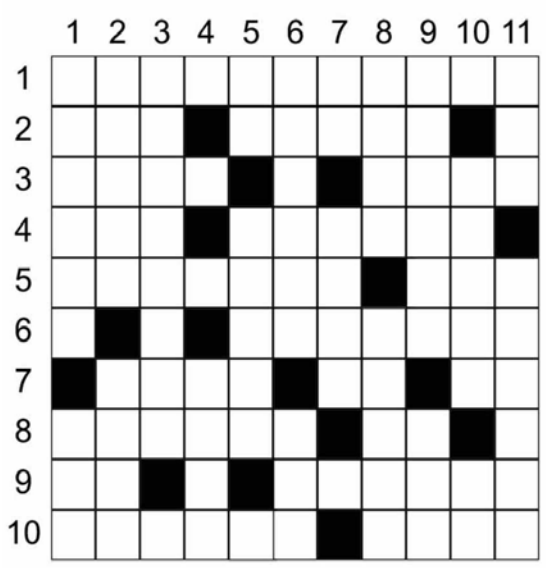

Horizontalement

1- Chantant comme la fauvette.
2- Poisson rouge - Pour travailler. 3- Administre - Plantigrade. 4- Saint-Pierre. 5- Propre à l'âne - Déesse marine. 6- Orner. 7- Met au courant - Arme phonétique - Possessif. 8- Certain - Personnel. 9- Article - Sans gravité.
10- Attend - Greffe.

Verticalement

1- N'est pas en ligne droite - Blonde de pub.
2- Opinions - Enzymes. 3- Ciquante soeurs.
4- Arme de sioux. 5- Elle devint vache - Duvet.
6- Etait due pour la nuit - Première femme.
7- Vieille note - Petite quantité. 8- Sa part est considérable - On le fait de la tête.
9- Armstrong l'a fait - Plante Textile.
10- Guides - Conjonction.
11- Amas - Réponse d'un dieu.

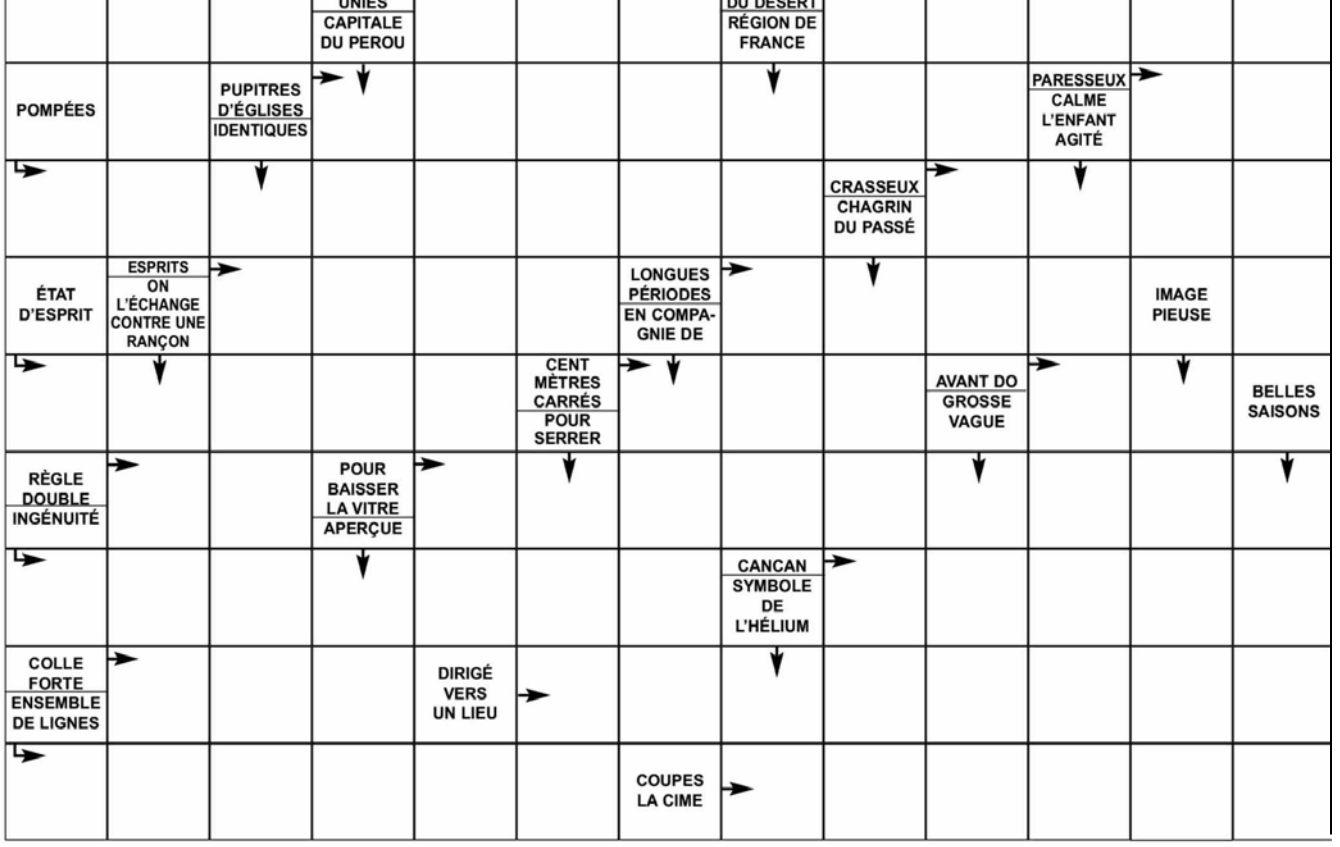

4 x 4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Guardiennage Gardienage Gardiennage Gardiénnage	Garguotier Gargotier Guargotier Gargautier
Spantanéité Spontanéité Spontanéitè Spontannéité	Aschisch Haschisch Hachisch Haschich

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
La plus grande métropole de l'Asie du sud-est

AGRICOLE	ETOUFFOIR	PUÉRIL
ARTILLERIE	FLAMME	RENVERSANT
BELOTE	FORCEPS	ROMANCER
BIMENSUEL	GABONAIS	SAIGNEMENT
BULLETIN	GORILLE	SEATTLE
CANOË	GOSIER	SIDÉRALE
CARAPACE	INCARNÉ	STÈRE
CLASSE	INCURABLE	SURVOL
COLLECTIVE	JERSEY	TINTAMARRE
COURSE	JOBARDISE	TIRELIRE
CULMINANT	JOVIAL	TOUR
DANCING	LÂCHETÉ	URTICANT
DÉGRAISSÉ	LUNE	VORACITÉ
DISCUTABLE	MÉCANIQUE	WALLONNE
DOMICILE	OCTROI	XYLOCOPE
ECHARPE	ODEUR	ZIBELINE
EGLEFIN	PAPAYE	
ESTIME	PARFUMERIE	

R	E	N	V	E	R	S	A	N	T	E	I	R	E	M	U	F	R	A	P
M	D	E	G	R	A	I	S	S	E	L	E	U	S	N	E	M	I	B	I
E	U	A	U	E	E	O	J	E	R	N	C	E	C	T	F	B	S	V	N
C	R	O	G	O	C	E	C	O	V	O	I	L	S	O	E	I	A	O	C
A	T	E	N	R	R	H	M	T	N	I	A	T	R	T	D	R	E	R	U
N	I	A	G	S	I	A	A	S	R	S	T	C	E	E	I	T	E	A	R
I	C	J	E	L	N	C	E	R	S	O	E	C	R	L	E	M	R	C	A
Q	A	Y	O	C	E	I	O	E	P	P	I	A	E	H	L	E	E	I	B
U	N	A	E	V	L	F	E	L	S	E	L	L	C	L	I	U	E	T	L
E	T	R	R	L	I	T	I	E	E	E	G	A	O	S	L	L	B	E	E
E	E	C	E	T	O	A	L	N	E	E	L	N	O	V	B	O	X	E	N
S	N	R	A	L	I	L	L	R	E	E	L	G	I	A	R	Y	C	N	S
I	N	C	E	R	I	L	I	L	N	L	E	I	T	C	L	U	E	I	I
D	O	B	O	R	A	L	L	R	I	Y	T	U	C	O	N	M	S	L	A
R	L	D	O	U	E	P	A	E	A	R	C	T	C	I	M	A	L	E	N
A	L	G	E	R	R	C	A	P	R	S	E	O	A	A	M	U	D	B	O
B	A	G	I	U	N	S	A	C	I	I	P	U	L	E	N	O	K	I	B
O	W	T	O	I	R	P	E	D	E	E	E	F	P	E	S	K	D	Z	A
J	E	T	O	U	F	F	O	I	R	T	N	A	N	I	M	L	U	C	G
S	A	I	G	N	E	M	E	N	T	T	I	N	T	A	M	A	R	R	E

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
EMANCIPATIONS - BADINERA - STE - DO - EDITIONS - ISER - RENIEES - ARC - ECOT - AURA - GUS - ALES - SUT - PELOUSE - CREPI - OPINE - PRESTO - MITEE - LOUA - IN - SU - SHORT - LO - SERT - ARTISANS - MERS - RENES - DE - AERA - SMALA - NIPPAIS - EGAL - ITOU - PNEU - NIL - DETTE - SUEDE - CRESUS - SASSES.

VERTICALEMENT
EMBOURGEOISEMENT - AA - SCULPTURE - IODE - ONDEE - SOIE - TRAPUES - CIDRE - UNES - SEP - TU - MINI - CASE - HA - RAPTS - PETROLE - LORRAINE - VARIETE - PORTE - SE - TAON - SCRUTINS - USA - AI - NIA - REA - SEME - US - OSSEUSES - LASAGENES - ONT - ERUPTION - LAIDE - SENSATION - STALLES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- PLANISPHERE. 2- HAVENEAU - UR. 3- IVE - DRUIDES. 4- LANGUE - TE. 5- IGUE - SU. 6- PE - HARICOTS. 7- REPUE. 8- ICONOCLASTE. 9- NAIN - AERE. ELSENEUR. IS.

VERTICALEMENT
1- PHILIPPINE. 2- LAVAGE - CAL. 3- AVENU - ROIS. 4- NE - GEHENNE. 5- INDU - APO. 6- SERE - RUCHE. 7- PAU - CIEL. 8- HUIT - AAR. 9- DESOSSE. 10- RUE - UT - TRI. 11- ERSE - SUEES.

4x4 Kangourou - Baleinier
Sagittaire - Fourragère

BIFFE-TOUT : PECCADILLE

ZEGHDAR, AUX ASSISES DE L'AGRICULTURE :

«31 000 ENTREPRISES ACTIVENT DANS L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE »

Intervenant hier aux « Assises nationales de l'agriculture », le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a reconnu que l'industrie agroalimentaire est exploitée largement en dessous de ses capacités, ajoutant que 31 000 entreprises sont recensées dans ce segment d'activité, notamment l'industrie de transformation. De son point de vue, il est urgent d'impulser une nouvelle dynamique à cette filière, au grand potentiel économique. Le ministre de l'Industrie a souligné qu'une commission pluridisciplinaire s'attelle à lever les contraintes auxquelles sont confrontés les opérateurs économiques, pour pouvoir mieux fructifier les investissements.
Des mesures ont été, par ailleurs, prises pour accompagner les start-ups activant dans l'industrie de transformation alimentaire.

R.E.

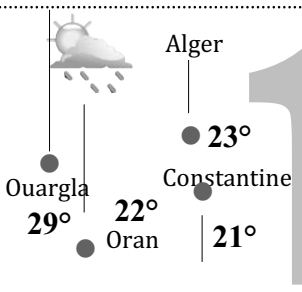

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:08	13:02	15:59	18:23	19:47

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MERCREDI 1er MARS 2023 // N°505 //PRIX 20 DA

VIGNETTE AUTOMOBILE

La période d'acquittement fixée du 1er au 31 mars 2023

La période d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2023 s'étalera du 1er au 31 mars, a annoncé, hier, la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué publié sur son site web.

« La DGI informe les propriétaires des véhicules de tourisme, des véhicules utilitaires et des véhicules de transport de voyageurs, que la période légale d'acquittement des vignettes automobiles pour l'année 2023 débutera le 1er mars à 08H00 et prendra fin le 31 mars 2023 à 16H00", a précisé la DGI. Les vignettes sont disponibles au niveau de l'ensemble des recettes des impôts et des bureaux d'Algérie Poste, souligne la DGI, ajoutant que « les tarifs des vignettes automobiles pour cette année restent inchangés ». La DGI et Algérie Poste ont mobilisé « tous les moyens pour que l'opération de vente des vignettes automobiles se déroule dans les meilleures conditions », souligne le document. Pour éviter tout éventuel désagrément, les propriétaires des véhicules « sont invités à accomplir cette obligation légale, dès le lancement de l'opération, sans attendre l'approche de la fin de la période légale », avise la DGI. La direction a, par ailleurs, attiré l'attention des propriétaires des véhicules sur « la nécessité de s'assurer du tarif légal de la vignette dont ils devront s'acquitter, avant son acquisition, et ce, en se référant au tableau des tarifs », précisant que pour les véhicules utilitaires, le tarif des vignettes est fixé selon le poids total en charge (PTC). Concernant les véhicules neufs, la DGI a précisé que la carte provisoire de circulation (carte jaune), tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise), soulignant que les détenteurs de ces cartes provisoires doivent s'acquitter de la vignette dans un délai de 30 jours à compter de la date de mise en circulation du véhicule, sur le territoire national. Les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes/wilayas), les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires, les ambulances, les véhicules équipés de matériel sanitaire, les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie, les véhicules équipés destinés aux handicapés, ainsi que les véhicules équipés d'un carburant GPL/C, (article 27 de la loi de finances 2011) ou gaz naturel, carburant GNC (article 11 de la loi de finances 2016), sont exemptés de la vignette, rappelle la DGI. Selon la même source, ne sont, également, pas concernés par la vignette automobile les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de quatre roues (motocyclettes, vélomoteurs), les engins de travaux publics, ainsi que les remorques.

Y.B.

LE PARQUET DE BOUIRA REND PUBLIQUES LES PREMIÈRES CONCLUSIONS

ACCIDENT DE BUS À TIKJDA : CE QUE RÉVÈLE L'ENQUÊTE

Dans un communiqué rendu public, le parquet de Bouira annonce que les premières conclusions de l'enquête indiquent que l'accident relève de « de la responsabilité exclusive du chauffeur du bus », qui fait partie des 10 personnes décédées. Il y est ajouté que le chauffeur de la camionnette que le conducteur du bus a tenté de dépasser n'est pas fautif sur ce qui s'est passé. Selon le parquet, le chauffeur du bus a tenté un dépassement dangereux à un virage et a perdu le contrôle de son véhicule qui a aussitôt dérapé sur le côté gauche et a fini 200 mètres plus bas. Selon une rescapée, le bilan aurait été plus lourd si le bus n'avait pas été stoppé dans sa chute par un rocher. Le parquet conclut son communiqué en indiquant que l'indemnisation des victimes se fera suivant les mécanismes en vigueur. C'est l'assureur du bus qui doit indemniser les victimes de cet accident.

R.N.

47E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RASD

Les Sahraouis rejettent la politique marocaine expansionniste

Le président de la République sahraouie et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a affirmé que le peuple sahraoui rejetait la politique de l'occupation marocaine qui poursuit sa politique expansionniste et ses violations des droits de l'homme, outre le pillage des richesses naturelles dans les territoires sahraouis occupés. Dans son discours à l'occasion de la célébration du 47e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie, M. Ghali a souligné que "le 16e Congrès du Front Polisario a tranché que le peuple sahraoui ne pouvait accepter la poursuite par l'occupation marocaine de sa politique expansionniste et de sa violation des droits de l'homme, du pillage des richesses naturelles de notre pays, outre ses pratiques provocatrices dans des parties occupées de notre pays". Le président sahraoui a rappelé la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu du 13 novembre 2020, ce qui, a-t-il dit, a contraint le peuple sahraoui à reprendre la lutte armée, en tant que droit légitime à même de lui garantir la légalité internationale. Le Front Polisario « ne peut en aucun cas être partie prenante de toute approche qui ne respecte pas la base claire et la référence juridique du conflit au Sahara occidental, étant une question de décolonisation, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable et non négociable à l'autodétermination et à l'indépendance », a-t-il ajouté. Il a appelé l'ONU a permettre, de manière rapide, à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), de s'acquitter de ses missions. Assurant que son pays « avance résolument sur la voie de l'édification, de la consécration de sa place et du parachèvement de sa souveraineté sur tout son territoire national », le Président sahraoui a réitéré « l'entière disposition de son pays à tenir ses engagements internationaux en faveur de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du progrès pour tous les peuples de la région et du monde ».
M. Ghali a également abordé les dimensions et les significations du 47e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie, célébré lundi, à travers trois haltes principales parmi les haltes de la lutte du peuple sahraoui. La première halte consiste en la création du Front Polisario, le déclenchement de la lutte armée et la proclamation de l'unité nationale. La deuxième halte est celle de l'édification, tandis que la troisième est celle de la conjoncture ». D'autre part, M. Ghali a appelé l'UA à imposer le respect des principes et des objectifs de son Acte constitutif en matière de décolonisation du Sahara occidental, dans le cadre du respect des frontières héritées au lendemain de l'indépendance et de l'interdiction de s'accaparer des terres d'autrui par la force.

Y.B.

DES CHIFFRES ASSEZ ALARMANTS POUR SONNER L'ALARME

CRUELLE HÉCATOMBE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Trente-huit personnes sont mortes et 1 403 autres ont été blessées dans 1 159 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période allant du 19 au 25 février 2023, selon un bilan hebdomadaire de la Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec 10 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 71 autres blessées. Par ailleurs, 2 512 personnes ont trouvé la mort dans 5 822 accidents de la route survenus au niveau national, durant les 11 premiers mois de l'année 2022, alors que 9 662 blessés ont été recensés durant la même période. Les jeunes restent la catégorie la plus impliquée dans cette hécatombe routière, notamment la tranche d'âge 21-30 ans, suivie des 31-40 ans.

R.N.